Saguenayensia

REVUE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DU SAGUENAY

Volume 15 — Numéro 2 *Mars-avril 1973*

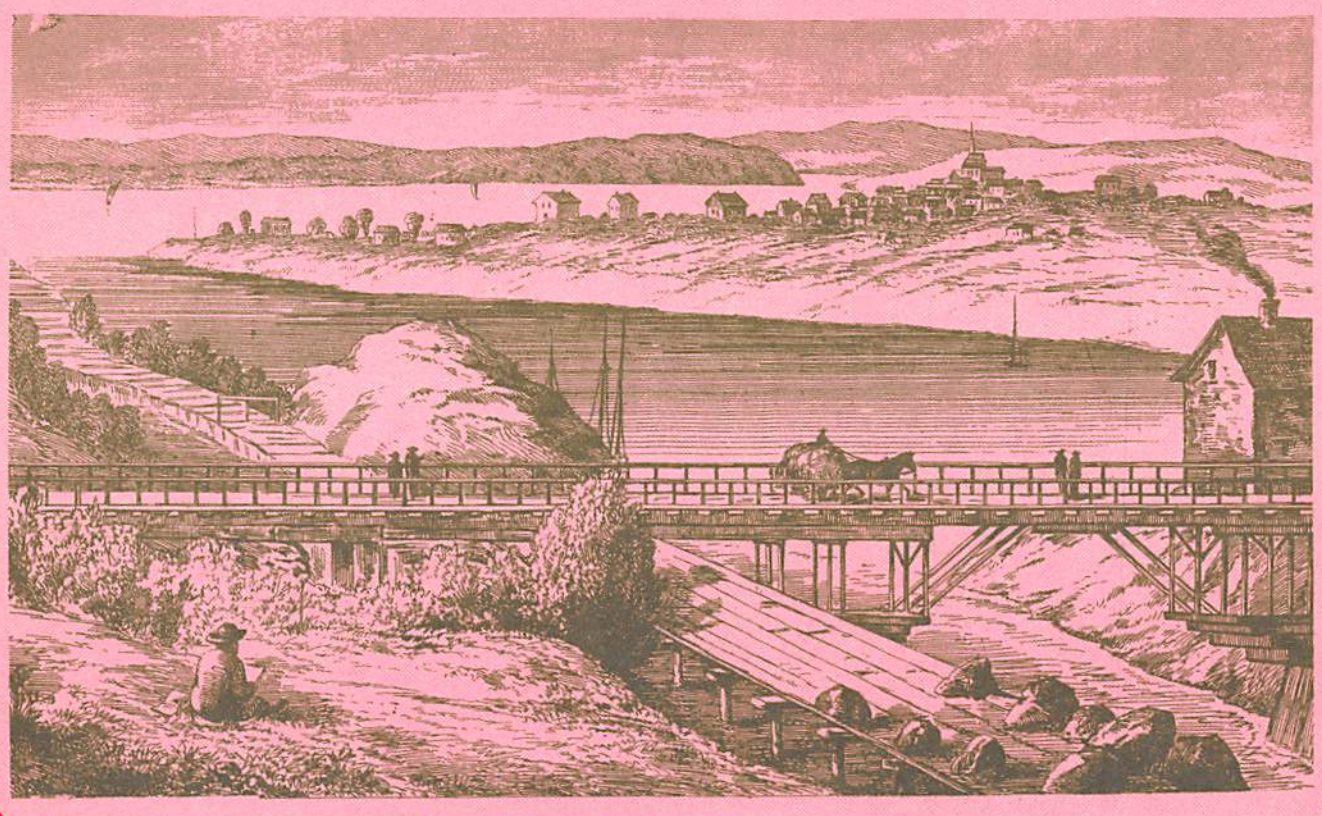

Ce numéro contient:

* Le Séminaire: vie financière
* Autorité et humour
* Poèle à deux ponts
* Mémoires: Nap. Harvey
* Le "lacouturisme"
* L'Anse Saint-Jean
* Croyance des Montagnais

POUR L'AVENIR JE PARLE DU PASSÉ

JE DÉVOILE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

M. Léonidas Bélanger, président et responsable de la section de généalogie,
M. l'abbé Raoul Lapointe, vice-président,
M. Raoul Fortin, secrétaire,
M. Gérard Maltais, trésorier,
Mgr Victor Tremblay, archiviste,
M. Roland Bélanger, archiviste adjoint,
M. Sabin Caron, conservateur du musée,
M. Jean-Claude Drolet, responsable de la revue,
MM. le chanoine François Plourde,
l'abbé Raymond Desgagné,
Laurent Beaulieu,
Jean-Claude Larouche,
Charles Cooke,
Edmond Pilote,
J.-R. Ben Vandal,
Clément Lapointe, directeurs.

COMITÉ D'HISTOIRE

M. l'abbé Raoul Lapointe
M. Sabin Caron
M. Roland Bélanger

COMITÉ D'ADMINISTRATION DE SAGUENAYENSIA

M. Léonidas Bélanger, président
M. Sabin Caron, secrétaire-trésorier
Mgr Victor Tremblay, directeur
M. Clément Lapointe, directeur

COMITÉ DE RÉDACTION DE SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Publicitaire: M. Armand Demers
Responsable: M. Jean-Claude Drolet
Expédition: M. Raoul Fortin

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE

Le village de Chicoutimi vu de la Côte de la Réserve en 1871. - Remarquer, au premier plan, la dalle de la grande scierie Price (Du Canadian Illustrated News)

Aucune reproduction n'est autorisée sans le consentement écrit de l'auteur d'un article signé ou celui de la Société Historique du Saguenay pour les textes non signés.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY, 1972.

Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 15 — Numéro 2 *Mars-avril 1973*

SAGUENAYENSIA

Directeur: Mgr Victor Tremblay
Président: M. Léonidas Bélanger
Secrétaire-trésorier: M. Sabin Caron

ADRESSE:

C.P. 456
Chicoutimi, G7H 5C8
Téléphone: 549-2805

Imprimeur:
Le Progrès du Saguenay, Ltée.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Abonnement par année: $5.00
Abonnement de soutien: $10.00

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No 0849.
Dépôt légal 1e trimestre 1972
Bibliothèque nationale du Québec

SOMMAIRE

Pages

Éditorial 37
Séminaire de Chicoutimi: vie financière — Jean-Claude Drolet 38
Sous le signe de l'autorité et de l'humour — W.-Hidola Girard 52
Le poêle à deux ponts — Raoul Fortin 54
Mémoires d'un ancien: M. Napoléon Harvey 56
Le "lacouturisme", 1933-1940 — Jean-Claude Drolet 61
Notes historiques sur la mission de l'Anse Saint-Jean — Abbé Paul Dubé . 63
Croyances des Montagnais — Victor Tremblay 69

Éditorial

Le Saguenay dans l'univers

Il n'est pas impertinent de dire que la Société Historique du Saguenay a contribué pour une bonne part à placer le "royaume du Saguenay" sur la carte de l'univers. La chose nous est révélée et démontrée de plus d'une manière et en particulier par les correspondances qui lui arrivent spontanément de tous les points du globe.

Une de nos premières surprises en ce fait a été de recevoir une lettre de Johannesberg nous demandant des renseignements sur divers sujets, entre autres sur la statue monumentale de la Vierge au cap Trinité. Par la suite et encore récemment nous avons reçu d'autres lettres du Transvaal et du Sud Africain.

De l'Inde et de Ceylan, à plusieurs reprises, nous sont venues des lettres, évidemment inattendues, aussi de Formose, de la Chine, du Japon, plusieurs du Laos, du Vietnam et de la Thaïlande, des Philippines, des îles Hawaï, Tahiti, Bornéo, Nouvelle-Zélande, Madagascar, de l'Australie; nous en avons eu de l'Egypte, de l'Ethiopie, de Tunis et du Maroc, une du Sénégal et une de la Haute-Volta.

Des correspondances pareilles nous sont venues de certains pays d'Europe: de la Norvège, du Danemark, de la Pologne, de l'Ecosse, surtout de l'Angleterre, de l'Espagne et de la France.

Nous en avons reçu de même du Brésil, du Chili, de la Colombie, et encore récemment de l'Argentine et du Pérou, du Guatémala et d'Haïti, du Mexique et de Cuba, de plusieurs villes ou petites localités des Etats-Unis, spécialement Kansas City, Los Angeles, Portland en Oregon, Minneapolis et Saint-Paul en Minnesota, Chicago, de plusieurs d'Ohio et des Etats de l'Est américain.

Il va sans dire que nous avons correspondu avec toutes les parties du Canada, jusqu'à Fort Chimo, Le Pas, Whitehorse au Yukon, et au-delà en Alaska où un Tremblay d'Anchorage vient de s'adresser à nous sans ambage comme avait fait un missionnaire de Skagway il y a quelques années.

Toujours ces correspondances sont motivées par l'intérêt qu'on porte à la région du Saguenay, soit pour la connaître davantage soit pour la faire mieux connaître, et elles ont comme conséquence fréquente l'envoi de documentation et de renseignements sous diverses formes. Depuis maintenant 39 ans que nous avons commencé une publicité discrète mais constante et alimentée en ce sens, elle s'avère effective en résultats très appréciables.

Ces simples évocations suffisent pour démontrer que par le truchement de notre Société Historique le pays du Saguenay est universellement connu quant à son existence et à plus d'un aspect de ses réalités. Nous en sommes heureux et nous éprouvons une satisfaction bien explicable à penser que nous y avons contribué pour une part.

La direction.

Séminaire de Chicoutimi: vie financière 1873-1912

par Jean-Claude Drolet.

Les institutions d'Église sont généralement nées dans la plus grande pauvreté, ce fait se vérifie même au dix-neuvième siècle pour le Séminaire de Chicoutimi. Le 9 septembre 1873 le supérieur Dominique Racine inscrit cent dollars de recettes dans le premier livre de comptes et c'est un don pris sur ses faibles économies (1). Comme nous l'avons déjà écrit, cette maison d'éducation est réellement née de l'esprit de foi, de la ténacité, de la clairvoyance, du dévouement et de la charité de ses fondateurs M. Racine et Mgr E.-A. Taschereau. Cependant ces qualités jointes à la plus grande charité ne peuvent suffire à édifier une telle institution et lui permettre de se développer selon les besoins parfois pressants. Si les fondateurs et les fondatrices ont pu réaliser des oeuvres durables c'est qu'ils ont reçu de la part des populations chrétiennes des secours financiers nombreux et importants. Ces oeuvres d'Église sont nées de la grande générosité des fidèles convaincus de satisfaire à un devoir à la fois religieux et patriotique celui de contribuer à la fondation et au maintien d'institutions jugées essentielles à toute collectivité. Le Séminaire de Chicoutimi ne fait pas exception à cette norme et la générosité des diocésains de Québec et plus tard de ceux de Chicoutimi sera sollicitée pour cette maison vouée à la formation des prêtres et des laïques.

Cette première et brève étude sur la vie financière du Séminaire nous permet de vérifier certaines affirmations et de mieux saisir les difficultés, les angoisses du premier supérieur et évêque appelé à doter son jeune diocèse des premières institutions. Elle permet en outre de saisir les moyens utilisés pour maintenir le Séminaire et lui permettre de se développer assez rapidement. Les documents mis à notre disposition nous permettent une brève analyse de la situation financière; mais il sera toujours impossible de décrire avec exactitude les sacrifices, les renoncements, le travail bénévole pénible, dans des conditions parfois héroïques, des initiateurs, des compagnons des premières années et même de leurs successeurs durant les cent ans d'existence du Séminaire.

Notre étude traite en premier lieu des souscriptions faites au diocèse de Québec à la demande de Mgr E.-A. Taschereau de 1873 à 1876.puis des souscriptions au diocèse de Chicoutimi de 1893 à 1912; elle présente ensuite une étude globale de la situation financière de 1873 à 1883 et enfin une étude de la période 1883-1912. (2)

I. *Souscriptions*

C'est dans une lettre circulaire du 1er mars 1874 que Mgr Taschereau demande à chacun de ses diocésains de fournir un centin par année pendant trois ans pour le Séminaire de Chicoutimi. "Quelle est la personne si pauvre qu'elle ne puisse pas donner à saint Joseph un centin cette année, autant l'année prochaine, et autant dans deux ans! Quel est l'enfant si jeune qui ne veuille contribuer un centin pour aider à construire la demeure de l'Enfant Jésus! Quels sont les parents qui ne donneront pas volontiers un centin, au nom de leur enfant encore au berceau, pour attirer sur ce cher objet de leur tendresse la bénédiction de Jésus, de Marie et de Joseph?" (3) Cette souscription échelonnée sur une période de trois ans doit permettre la construction du deuxième Séminaire; les travaux de maçonnerie débutent dès la fin mai 1874 et le 29 du même mois Mgr E.-A. Taschereau écrit à son clergé "que la légère contribution d'un centin par personne demandée en faveur du Séminaire de Chicoutimi a été accueillie partout avec empressement et avec une bienveillance particulière. Au nom de saint Joseph, poursuit l'Archevêque, je remercie de tout coeur les bienfaiteurs de cette oeuvre, dont chacun a bien compris l'importance sous le double rapport de la religion et du patriotisme. Je suis heureux de constater ici, que dans la plupart des cas, on a tenu à dépasser le montant de la faible contribution que j'avais demandée".

Grâce à la correspondance assidue entre le supérieur et l'Archevêque il est possible de suivre dans les moindres détails toutes les étapes de la construction de la maison.

Un document daté du 28 juillet 1874, conservé aux archives de l'évêché de Chicoutimi décrit les dépenses journalières, nous y apprenons que

2 charretiers pour la pierre coûtent		$ 3.00
2 charretiers pour le sable à $2.00 coûtent		$ 4.00
1 forgeron		$ 2.00
1 tailleur de pierre		$ 1.40
1 faiseur de mortier		$ 1.00
2 scieurs à $1.20	coûtent	$ 2.40
30 manoeuvres à $0.80	"	$ 24.00
2 manoeuvres à $0.60	"	$ 1.20
3 manoeuvres à $0.50	"	$ 1.50
1 charpentier à $1.20	"	$ 1.20
1 menuisier à $1.00	"	$1.00

2 maçons à $2.50	"	$ 5.00
11 maçons à $2.25	"	$24.75
2 maçons à $2.00	"	$ 4.00

Ce qui fait un total de $76.45 pour une journée. Au 27 juin, l'achat du bois s'élève à $1306.01 et le temps des employés est de $1420.76. (4)

À la lumière de ces quelques montants, il est assez facile de comprendre l'angoisse de M. D. Racine concernant ses possibilités financières et le soutien constant exigé de son Archevêque. Voilà pourquoi ce dernier songe à une souscription parmi tous ses diocésains comme meilleur moyen d'aider à la construction de ce séminaire diocésain. Pendant ce temps le supérieur doit voir à l'achat d'objets ou d'ustensiles ainsi qu'à la nourriture nécessaire aux professeurs et aux pensionnaires. Le tableau ci-dessous est assez révélateur et prouve, une fois de plus, que le dévouement ne peut suffire à l'administration de cette oeuvre d'éducation.

1874-75:	1 lb. de biscuit	6 sous
	1 lb. de lard	6-2/3 sous
	1 doz. oeufs	15 sous
	1 gallon huile de charbon	60 sous ou P
	1 barre de savon	10 P
	1 pain	20 P
	1 pot de vinaigre	30 P
	1 bte d'allumettes	15 P
	1 scie	1.80 P.
	1 soupière	1.00 P
	2 quarts de poisson	$10.00
	1 quartier de boeuf — 90 lb. —	4.15
	1 pot de sirop	.35 P
	8 citrouilles	1.00
	1 gallon de sirop	50 P
	4 minots de patates	$2.00
	½ lb. de clous à planche	0.50 P
	1 lb. d'empois	.20 P
	2 gdes vitres	.40 P
	1 lb. sucre blanc 16 2/3	
	1 tinette de beurre de 43 lb.	9.30
Achats constants & nombreux		
	1 lb. de soda à laver	0.05 P
	1 balai	0.40 P
	2 lb. de mastique	0.14 P
	2 fuseaux de fil	.05
	2 lb. de chandelles	.66 P
	3 dz épingles à linge	0.15
	1 paquet de braquettes	0.07½
	3 concombres	.15
	½ doz. assiettes fer blanc	0.38
	2 fers à repasser	0.60
	1 chaudière étamée	1.30
	16 lb. de truites	1.33

Quelle est la réponse des institutions, des prêtres et des laïques à l'appel empressé de Mgr E.-A. Taschereau? Ce n'est sans doute pas la première fois qu'on sollicite ainsi organismes et individus pour contribuer à une autre oeuvre d'Église. La preuve est déjà faite que la population catholique, que le peuple canadien-français est généreux, prêt à bien des sacrifices pour fonder et maintenir ses institutions. Les montants recueillis par les souscriptions pour le Séminaire de Chicoutimi constituent une preuve supplémentaire. Ainsi le 1er mars 1875, Mgr Taschereau annonce à tous ses diocésains que "les quêtes de l'année dernière, en y comprenant quelques dons généreux, ont donné $7670.66 auxquelles sont venus s'adjoindre depuis le commencement de l'année $195.00". (6) Il faut ajouter à cette somme d'autres dons qui totalisent $7883.66. Du 29 décembre 1874 au 12 février 1875 la liste des donateurs révèle les noms et les montants recueillis:

Mgr D. Racine $417.21
Archevêché de Québec $800.00
Notre-Dame de Lévis $105.00
Conseil de la Propagation de la Foi $250.00
R. Casgrain, archevêché $10.00
M. le curé de St-Roch $50.00
M. Patry, curé de St-Pascal $100.00
M. Roy, curé de Lotbinière $25.00
Un prêtre inconnu $20.00
Iles-aux-Grues $8.00

La souscription du 10 mars 1875 au 16 octobre 1876 recueille $549.43. Donc cette première sollicitation de Mgr E.-A. Taschereau donne une somme totale de $8433.09. Les archives du Séminaire et de l'Évêché de Chicoutimi conservent précieusement la liste de toutes les paroisses, les institutions ainsi que les prêtres et laïques qui contribuent à l'édification du séminaire diocésain. (7) Les montants varient sans doute selon la population. En général les curés offrent un montant personnel distinct de celui de leurs paroissiens. Quelques rares paroisses ne répondent pas du tout ou très peu. Voici quelques extraits de cette longue liste:

	1874	1875	1876
St-Agapit	9.60	—	—
M. le Curé	5.40		
Ste-Agathe	—	—	—
M. le Curé	—	—	—
Ste-Agnès	13.00	8.00	3.00
M. le Curé	100.00	—	1.00
Beauport M. le Curé	—	200.00	32.55
Chicoutimi M. le Curé	200.00	118.16	50.00
Bon-Pasteur et Réforme	8.00		
Hôtel-Dieu	12.00		
M. le Chapelain	1.00		
Les malades	5.87	2.00	
Les Soldats de la Garnison	5.00	8.00	9.75
Séminaire de Québec	200.00		
Les Dix Directeurs	100.00		
Le petit Séminaire	17.00		
Le grand Séminaire	4.78	5.81	
Archevêché	800.00		
Propagation de la Foi	200.00	250.00	
M. Bolduc	10.00		
M. R. Casgrain	10.00	10.00	
M. Nap. Laliberté	10.00		
M. Lauriot	1.00		
Une servante		.25	
Un homme			.75

Ces argents permettent, en partie, la construction du deuxième édifice qui est pratiquement termi-

né en août 1875. Mais les dettes augmentent aussi rapidement et le supérieur en est vraiment troublé; la ténacité, la persévérance et l'encouragement de l'Archevêque l'empêchent sans doute de perdre confiance. C'est pourquoi le nom de Taschereau est étroitement associé à celui de Racine dans la fondation de cette institution. Ce sont des fondateurs énergiques, fortifiés par une grande foi en la Providence, ce sont des hommes vraiment supérieurs par leur esprit de décision et leur volonté d'agir malgré les obstacles.

Cette maison recevra par la suite de nombreuses améliorations dans le but d'améliorer les services essentiels; l'exiguïté des locaux apparaîtra à chaque nouvelle année scolaire. Mais où trouver l'argent pour compléter l'édifice d'après les plans de 1874? Mgr D. Racine, généreux et prudent, ne peut plus compter sur les dons et les octrois du gouvernement. L'administration du Séminaire, quoique saine et modérée, ne donne pas beaucoup de profits. Le conseil des directeurs se réunit le 16 février 1884 pour examiner la situation et formuler un projet d'agrandissement. Le deuxième supérieur M. Ambroise Fafard propose alors de construire une bâtisse en bois renfermant classes, salles d'études et récréations pour les élèves au montant de deux mille dollars. Des directeurs suggèrent d'y mettre en plus la chapelle et le réfectoire. Après une période de discussions, les membres du conseil proposent enfin à l'Évêque de faire construire "une bâtisse en bois lambrissé en briques, de dimension de soixante pieds de long sur cinquante. On prévoit, écrit le secrétaire, que l'administration de la cathédrale fournira les deux mille dollars et que le Séminaire financera les changements intérieurs prévus dans la bâtisse actuelle". (8)

Ce projet n'est pas concrétisé, les raisons ne sont pas énoncées dans des documents. Il semble que la situation financière du diocèse de Chicoutimi est assez précaire en ces années, l'Évêque n'ose donc pas permettre ces nouvelles dépenses. Il faut attendre en 1889 pour reprendre ce projet.

De mars à juin 1889 les membres du conseil se réunissent régulièrement et étudient de nouveau les plans et le coût de la construction d'une autre aile au Séminaire de 1875. Lundi le 16 septembre 1889 les directeurs tiennent une réunion à l'évêché et la décision est enfin prise, en présence de Mgr L.-N. Bégin, d'entreprendre immédiatement la construction des deux tiers du corps principal du Séminaire soit une longueur de 110 pieds. C'est la fin d'une longue attente et le résultat de nombreux entretiens!

L'argent nécessaire demeure la préoccupation dominante du procureur l'abbé J.-F. Roy et de ses collègues du conseil. On doit recourir de nouveau à saint Joseph. M. l'abbé Eugène Lapointe propose alors aux élèves pensionnaires de faire une neuvaine de communions à cette intention. Ils sont invités à faire leur communion de Noël à la même intention. (9)

Mgr L.-N. Bégin demande à ses diocésains de fournir chacun un centin par année pour cette oeuvre. (10)

En février 1891 les ressources sont épuisées et il est impossible de continuer les travaux. La statue de saint Joseph est alors placée sur un trône spécial à la chapelle et une lampe y brûle tous les jours, entretenue par une souscription générale, pour rappeler à ce protecteur que son assistance est absolument nécessaire. L'abbé Marceau se rend au presbytère de Sainte-Anne parler de la situation au curé D. Roussel; ce dernier décide que le clergé de Chicoutimi doit trouver les ressources nécessaires à la construction de la chapelle. Quelques jours plus tard $800. sont déjà recueillis, il faut atteindre $3000. (11)

Le comité de l'oeuvre de la chapelle est formé de M. A. Fafard, D. Roussel, B.-E. Leclerc, Lizotte, Vallée, Lemieux et Parent. En septembre 1891 la souscription du clergé atteint $3200. et elle n'est pas terminée. M. Eugène Lapointe est nommé secrétaire du comité en septembre; les souscriptions seront payables durant six ans. (12)

En juin 1892 la dette globale du Séminaire de Chicoutimi est de $20555.66. (13) Comment remédier à une telle situation? L'évêque décide d'exiger 2% du salaire des membres du clergé; cette mesure doit durer vingt ans.

La moyenne du revenu des prêtres du diocèse est de $507.30. La taxe donne un montant de $552.57 pour l'année 1893. L'année suivante, il est de $566.79 et en 1895 de $481.17. (14)

Il semble bien que les prêtres diocésains n'hésitent pas à sacrifier une partie de leur faible salaire pour leur Séminaire.

Lors de la retraite ecclésiastique de 1898, une quête est demandée pour la chapelle du Séminaire. Les prêtres répondent généreusement et offrent $2860.00.

Il est indéniable que la population et le clergé du diocèse de Québec d'une part, le clergé et les fidèles du diocèse de Chicoutimi d'autre part ont contribué à la fondation du Séminaire de Chicoutimi et à la construction du bel édifice qui disparaîtra si rapidement dans le feu du 24 juin 1912. Sans ces souscriptions et ces dons généreux la jeune institution n'aurait probablement pas survécu aux premières années.

II. *Étude globale 1873-1883*

Il est difficile d'établir avec exactitude une série chronologique des recettes et des dépenses du Séminaire pour les premières années car les cahiers de comptabilité ne sont pas tenus d'une manière scientifique et d'ailleurs l'administration du début de l'institution relève du procureur de l'archevêché de Québec. Le bilan financier de chacune de ces années est, pour le moment, introuvable. Cependant les chiffres que nous possédons peuvent être assez révélateurs et significatifs de la situation financière du Séminaire.

Les sources de revenus proviennent des souscriptions et des dons, de la pension des étudiants et d'un octroi annuel du gouvernement provincial.

Comme nous l'avons démontré dans la première partie de notre étude, les dons et les souscriptions constituent un revenu intéressant.

Dans les premières années la pension est fixée à $90.00 pour un pensionnaire, $25.00 pour un quart-pensionnaire et $10.00 pour un externe. Ces montants sont augmentés en 1882 probablement à l'exemple d'autres institutions du genre; le pensionnaire doit débourser alors $100.00 par année, le quart-pensionnaire $40.00 et l'externe $12.00. L'étudiant doit assumer d'autres dépenses comme l'achat des volumes, le blanchissage, les soins du médecin. (15)

La pension des étudiants, tenant compte de la fluctuation dans les départs et les arrivées, s'élève, pour cette première décennie à $20624.45. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les autorités ne retirent que $15736.90.

	Ce qui est dû:	Ce qui est perçu:
1876-1877	$ 2522.00	$ 2116.69
1877-1878	$ 1596.50	$ 1633.19
1878-1879	$ 3541.00	$ 2520.31
1879-1880	$ 2496.55	$ 2079.36
1880-1881	$ 3381.00	$ 2138.24
1881-1882	$ 4469.94	$ 3580.68
1882-1883	$ 2617.46	$ 1668.43
	$20624.45	$15736.90 (16)

Ce montant de $4887.55 non perçu par les procureurs du Séminaire au cours de ces dix premières années révèle que les parents et les tuteurs ne peuvent assumer complètement les frais de scolarité et de pension de leurs enfants. Il semble très probable qu'à l'époque quelques pères de familles paient en nature, faute d'argent, et les autorités s'en accommodent assez facilement. Cette manière de procéder n'est pas généralisée mais il est impossible d'en faire un certain bilan. L'écart assez considérable pour le temps entre les sommes dues et celles perçues par les procureurs vient aussi de la diminution des frais accordés à plusieurs étudiants et ce à chaque année. Les procès-verbaux des délibérations du conseil du Séminaire donnent la liste de ces étudiants et le montant déduit. Dans la plupart des cas ce sont des prêtres qui interviennent auprès du procureur en faveur des étudiants et des parents peu fortunés. Dès le début de la jeune institution commence cette tradition de générosité et d'attention envers ceux qui ont des dispositions intellectuelles pour des études mais n'ont pas les revenus nécessaires. Les autorités du Séminaire semblent très conciliantes et compréhensives sachant parfaitement la participation du clergé et de toute la population pour le maintien de leur maison, et comprenant depuis le début que cette maison d'éducation est au service de toutes les familles. À chaque année les membres du clergé semblent accorder facilement les déductions demandées pour des raisons bien motivées.

Cependant des demandes empressées sont faites régulièrement auprès des parents ou des tuteurs leur enjoignant de payer leurs dettes envers le Séminaire.

FIGURE 1

ÉTAT COMPARÉ DES PENSIONS D'ÉLÈVES
1876-1883

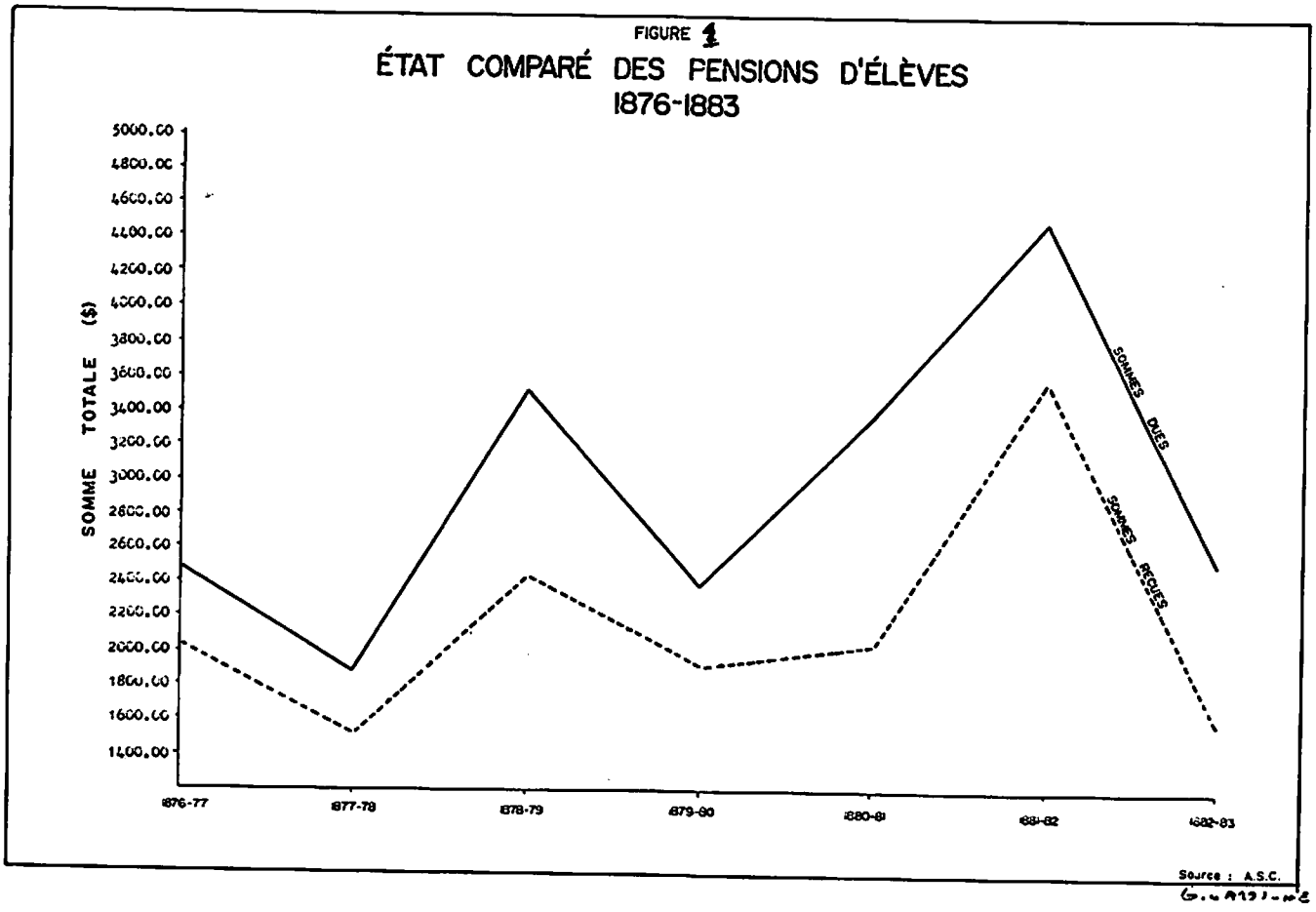

Mais comme l'indique la figure I — sur l'état comparé des pensions d'élèves, les procureurs ne peuvent jamais recevoir le paiement complet des sommes dues. Dans l'état actuel de nos recherches, il est impossible de prouver par les documents consultés que les autorités renvoient des étudiants bien disposés parce qu'ils ne peuvent payer. Au contraire, après quelques années, les procureurs retirent des listes les noms de ceux dont il est impossible de collecter les montants dus. (17)

D'après les sources disponibles, le bilan financier de la première année 1873-1874 apparaît ainsi: les recettes venant des dons de plusieurs citoyens de Chicoutimi sont de $1506.13,ce qui laisse un déficit de $196.80. Il est impossible de reconstituer un bilan pour les années 1875-1876 et 1876-1877. C'est en 1878 que Mgr D. Racine établit un bilan dans son livre de comptes. Les dépenses indiquées se chiffrent à $7600.00, les revenus à $3753.00, le déficit est alors de $3847.00.

La figure 2 donne une idée approximative du rythme des recettes et des dépenses ordinaires pour quelques années d'opérations financières. Elle révèle, semble-t-il, une situation assez précaire.

Il s'est avéré encore plus difficile de dresser un bilan exact des dettes du Séminaire durant cette première décennie; quelques lettres de l'Archevêque de Québec qui s'occupe de l'administration permettent d'avoir quelques données sans doute assez justes.

Ainsi au 21 décembre 1874 la dette se répartit ainsi:

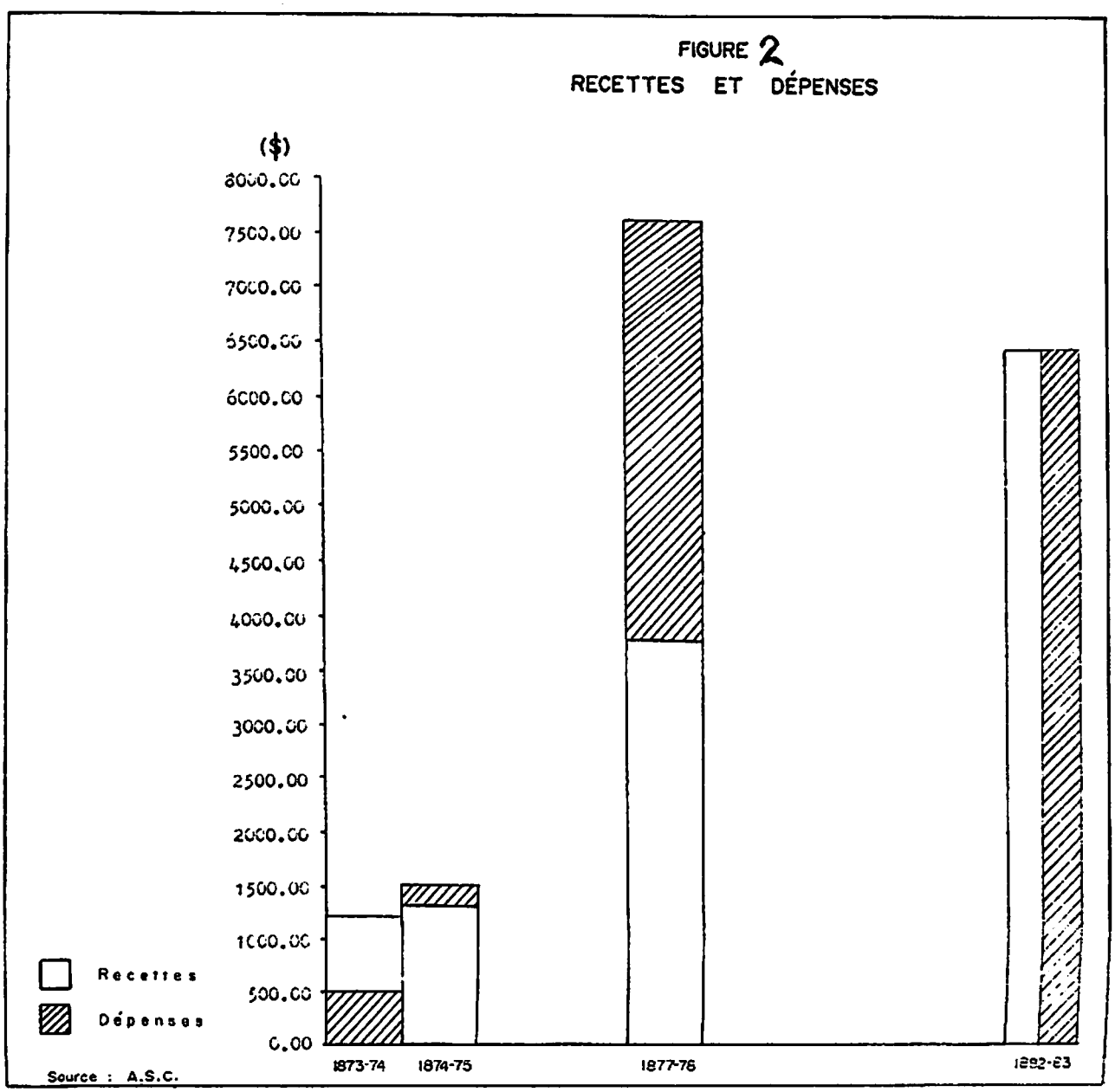

Succession Vaillancourt	$8000.00	
Ste-Anne-de-Beaupré	$2000.00	
Père Brichet	$ 989.25	
M. Price - terrain - reste	$1000.00	
	$11989.25	(18)

Au 15 février 1876 ce montant s'élève à $19727.29.

Un compte-rendu partiel du Bureau de l'Instruction publique donne pour 1878 les montants suivants:

Valeur des propriétés	$32000.00	
Dettes	$16000.00	
Valeur des édifices	$28000.00	(19)

Tous ces chiffres, même incomplets et brièvement analysés, peuvent expliquer l'inquiétude constante de Mgr Racine et des autorités du Séminaire, engagés dans une oeuvre essentielle et sans cesse grandissante mais dont les ressources étaient plutôt faibles. C'est leur mérite et celui de la population et du clergé de l'avoir maintenu pendant ces dix premières années particulièrement difficiles.

III. *Période 1883-1912*

Les sources de revenus demeurent les mêmes qu'à la période précédente soit: les octrois du gouvernement, les pensions des étudiants, les collectes diocésaines ainsi que les octrois de l'épiscopat; il faut ajouter à cette liste les revenus de la ferme du Séminaire.

Les montants d'argent retirés de la pension des étudiants demeurent une ressource importante. La figure 3 démontre bien que c'est un revenu stable jusque vers l'année 1903, qui progresse assez rapidement pour atteindre un sommet en 1912. Le procureur retire, à chaque année, les montants suivants:

1882-1883	$1860.20	1897-1898	$1816.05
1883-1884	—	1898-1899	$4534.11
1884-1885	$3951.80	1899-1900	$5767.04
1885-1886	$3178.29	1900-1901	$6142.44
1886-1887	$2899.54	1901-1902	$7204.40
1887-1888	$3542.95	1902-1903	—
1888-1889	—	1903-1904	—
1889-1890	—	1904-1905	$12205.10
1890-1891	$6485.00	1905-1906	$13724.56
1891-1892	$5135.00	1906-1907	$13592.72
1892-1893	$5287.00	1907-1908	$16400.28
1893-1894	$3377.08	1908-1909	$16804.44
1894-1895	$3622.74	1909-1910	$17548.92
1895-1896	$3261.82	1910-1911	$19303.62
1896-1897	$3168.10	1911-1912	$22944.17

Il faut tenir compte, pour une meilleure compréhension de ce tableau et de la figure 3 correspondante, de l'augmentation constante du nombre des étudiants inscrits au Séminaire et aussi de la variation dans les prix exigés des autorités. Ainsi de 1883 à 1912 les pensionnaires connaissent une augmentation de $90.00 à $125.00 par année; les quarts-pensionnaires de $40.00 à $60.00; les externes de $1.50 par mois à

FIGURE 3

PENSIONS DES ÉLÈVES ET DES SÉMINARISTES
1883-1912

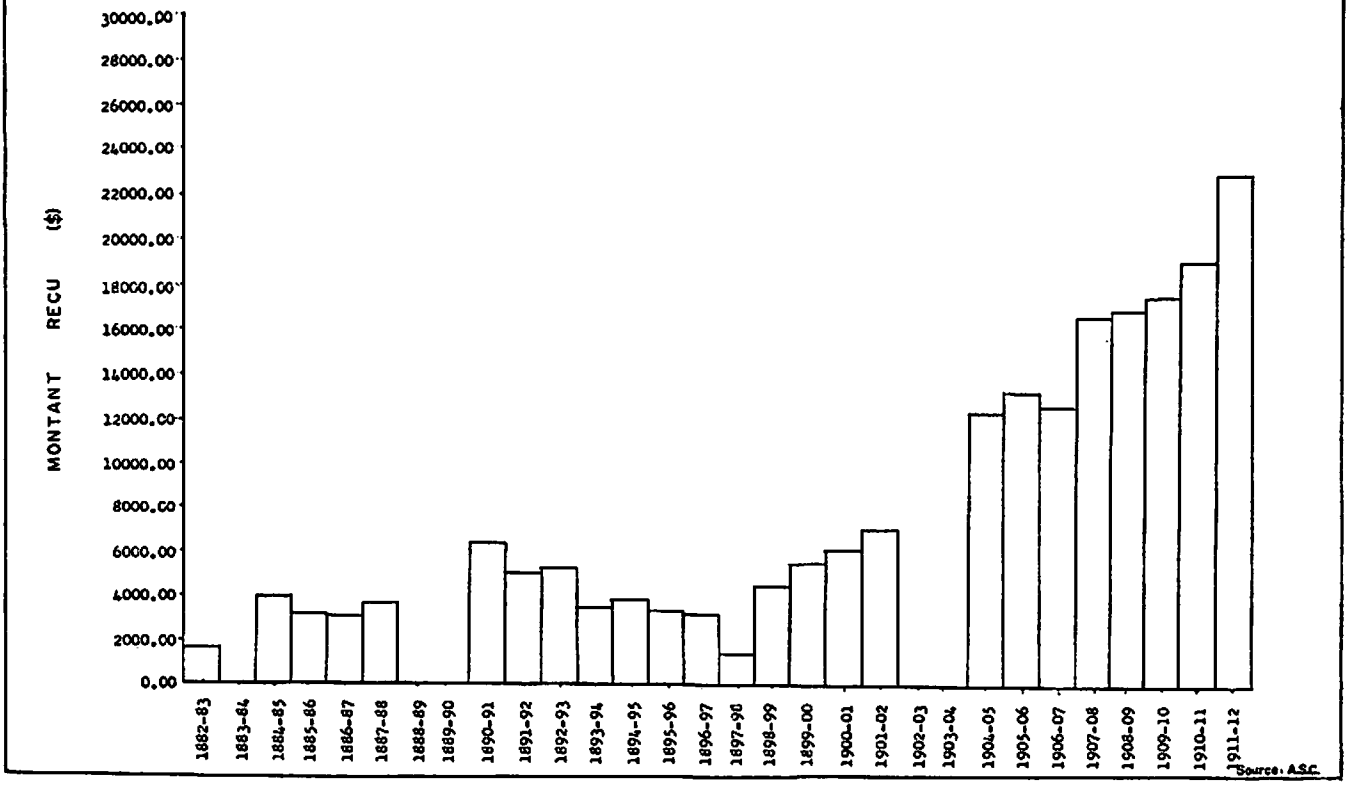

$2.50. Les tableaux indiquent les sommes perçues, malheureusement il nous est impossible, pour cette période, d'établir un parallèle entre les sommes dues et les sommes perçues. Cependant des recherches dans les procès-verbaux des réunions du Conseil indiquent clairement que le Séminaire pratique la même politique de réduire certains montants à des étudiants incapables de payer; à chaque année la liste est assez longue. Ce qui permet de croire que cette source de revenus importante n'est jamais complètement perçue.

Le gouvernement provincial accorde une subvention annuelle qui n'est plus fixe, soit $1000.00, mais variant selon les besoins financiers du Séminaire.

1882-1883	$2000.00	1897-1898	$1425.92
1883-1884	—	1898-1899	$1403.00
1884-1885	$2000.00	1899-1900	$1354.00
1885-1886	$ 960.00	1900-1901	$1336.39
1886-1887	$1900.00	1901-1902	$1325.70
1887-1888	$1000.00	1902-1903	—
1888-1889	—	1903-1904	—
1889-1890	$4000.00	1904-1905	$1319.09
1890-1891	$1600.00	1905-1906	$1319.09
1891-1892	$1600.00	1906-1907	$1280.38
1892-1893	$1600.00	1907-1908	$1250.93
1893-1894	$1600.00	1908-1909	$1238.42
1894-1895	$1600.00	1909-1910	$1207.45
1895-1896	$1600.00	1910-1911	$1104.00
1896-1897	$1425.92	1911-1912	$ 873.30

D'après ce tableau et la figure 4 — le montant des octrois fixé à $2000. en 1883, diminue graduellement jusqu'en 1912. Le gouvernement se montre plus généreux en 1889-1890 en haussant son aide financière à $4000.00 pour contribuer à l'agrandissement du Séminaire.

Durant cette période la ferme du Séminaire constitue une source de revenus supplémentaires, cependant comme l'indiquent les chiffres ci-dessous et la figure 5, il y a des années de vaches grasses et de vaches maigres.

En 1884-1885 la ferme rapporte	$1203.93
En 1885-1886 la ferme rapporte	$ 637.68
En 1886-1887 la ferme rapporte	$ 599.72
En 1887-1888 la ferme rapporte	$ 477.99
En 1888-1889 la ferme rapporte	—
En 1889-1890 la ferme rapporte	—
En 1890-1891 la ferme rapporte	$ 673.21
En 1891-1892 la ferme rapporte	$1133.00
En 1892-1893 la ferme rapporte	$1487.28
En 1893-1894 la ferme rapporte	$1784.64
En 1894-1895 la ferme rapporte	$1891.76
En 1895-1896 la ferme rapporte	$1746.13
En 1896-1897 la ferme rapporte	$ 489.99
En 1897-1898 la ferme rapporte	$ 14.56
En 1898-1899 la ferme rapporte	$1951.81
En 1899-1900 la ferme rapporte	$ 711.86
En 1900-1902 la ferme rapporte	$ 806.66
En 1901-1902 la ferme rapporte	$1666.23

FIGURE 4

OCTROIS DU GOUVERNEMENT
1883-1912

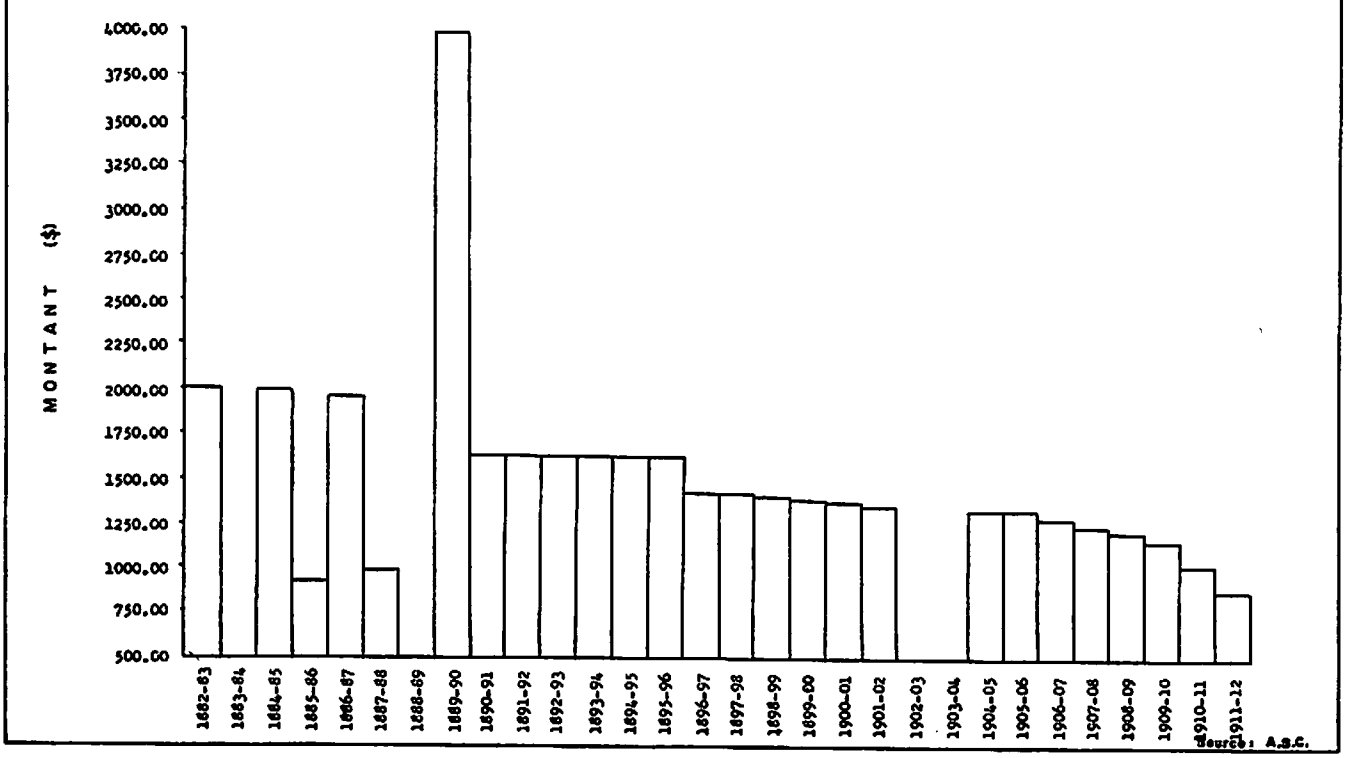

En 1902-1903 la ferme rapporte —
En 1903-1904 la ferme rapporte —
En 1904-1905 la ferme rapporte $3518.37
Ex 1905-1906 la ferme rapporte $5767.45
En 1906-1907 la ferme rapporte $7671.87
En 1907-1908 la ferme rapporte $ 712.60
En 1908-1909 la ferme rapporte $1514.22
En 1910-1911 la ferme rapporte $1457.41
En 1911-1912 la ferme rapporte $2976.32
En 1912-1913 la ferme rapporte $1502.41

Bien des causes peuvent expliquer une telle fluctuation dans les ressources de la ferme du Séminaire. Une étude plus poussée permettrait sans doute de mieux éclairer ce tableau. Nous nous contentons, dans le cadre de cette analyse, de considérer annuellement cette source de revenus.

Enfin les autorités du Séminaire continuent à recevoir des sommes appréciables des collectes diocésaines, de la perception de la taxe de 2% imposée sur les revenus du clergé et des octrois de l'épiscopat. Toutes ces ressources sont inscrites sous le même titre dans les états financiers, nous ne pouvons en faire une analyse séparée.

Le tableau suivant et la figure 6 nous donnent le montant global annuel de ces sources.

1890-1891	$ 488.75	1901-1902	$1076.41
1891-1892	$ 296.80	1902-1903	—
1892-1893	$ 397.86	1903-1904	—
1893-1894	$ 383.80	1904-1905	$1314.55
1894-1895	$ 421.66	1905-1906	$1553.07
1895-1896	$ 356.65	1906-1907	$1603.15
1896-1897	$ 311.24	1907-1908	$1770.26
1897-1898	$ 422.29	1908-1909	$1329.26
1898-1899	$ 462.20	1909-1910	$1548.37
1899-1900	$ 425.32	1910-1911	$1360.00
1900-1901	$ 405.58	1911-1912	$1619.17

Ces sources offrent au Séminaire un revenu assez stable jusqu'en 1902 et constituent de 1904 à 1912 des montants appréciables.

Il faudrait ajouter à ces sources constantes et imposantes d'autres revenus mineurs tels les rentes et les loyers de terrains, les montants provenant de diverses ventes effectuées par les autorités du Séminaire; les perceptions des dîmes, des arrérages, etc . . .

Un dernier tableau accompagné des figures 7 et 8 nous donnent une idée de l'état des recettes ordinaires et des dépenses de 1883 à 1912.

Année	Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires
1883	$ 6436.19	$ 6436.10
1884		—

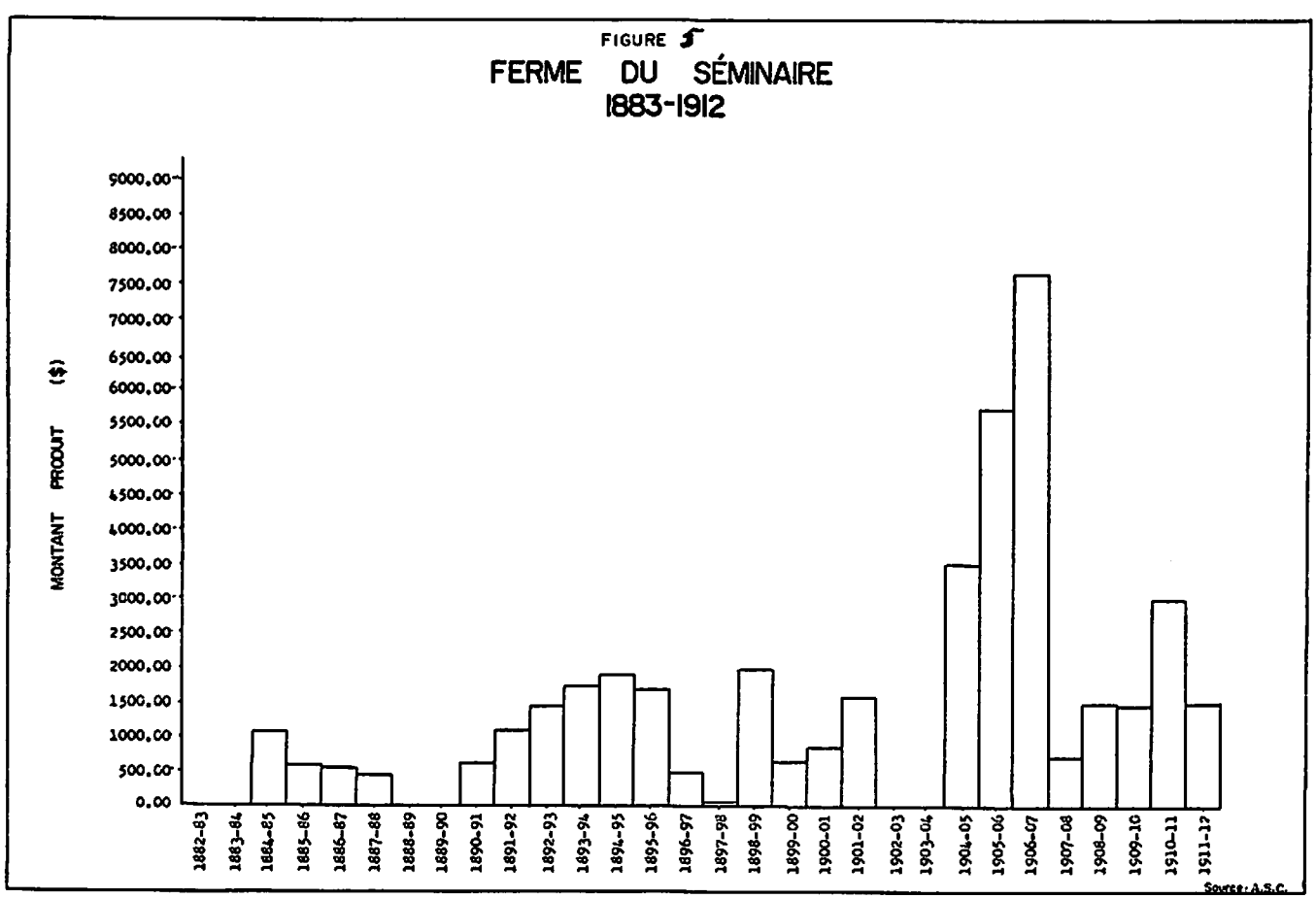

1885	10031.34	10031.34
1886	6035.65	6035.65
1887	6645.01	6645.01
1888	8130.32	8130.32
1889	2826.05	2977.59
1890	3735.76	3735.76
1891	9987.31	10157.21
1892	9748.80	10986.00
1893	10205.58	10163.90
1894	10660.42	10796.93
1895	10334.28	11035.13
1896	9953.28	9897.40
1897	8398.16	8315.46
1898	8890.70	8315.46
1899	14407.89	14407.89
1900	13113.25	13113.25
1901	13574.75	17798.98
1902	14942.62	15318.18
1903	18135.88	17798.98
1904		
1905	20798.57	20091.04
1906	25300.01	26617.84
1907	25986.27	28461.17
1908	21683.71	22306.70
1909	23771.11	24662.23
1910	23742.63	22123.41
1911	27771.11	24662.23
1912	31108.38	26007.36

Une première observation de ce tableau et des courbes des figures 7 et 8 nous indique un déficit financier pour les années 1891, 1892, 1894, 1895, 1902, 1907, 1908. Sauf en 1884 et 1904 pour les autres années le Séminaire connaît une stabilité ou une certaine amélioration de sa situation financière. Car les recettes l'emportent sur les dépenses ordinaires en 1893, 1896, 1897, 1898, 1903, 1905, 1909, 1910, 1911 et 1912.

Il n'y a pas de doute que la vie financière du Séminaire de Chicoutimi est plus complexe durant la période 1883 à 1912. Pour compléter cette étude nous présentons trois bilans des années 1883, 1897 et 1912 dans lesquels sont énumérées les recettes et les dépenses extraordinaires que nous analyserons plus loin.

Bilan 20 juin 1883

Montant de l'autre part avec déduction	$5239.29
Reçu de la cure	183.75
En caisse	13.15
Montant des recettes	$5436.19
	$1000.00
	$6436.19
Pension, honoraires	$1860.20
Bureau d'éducation	2000.00
Caisse d'économie	400.00
Don Hon. D. Price	104.70

FIGURE 6

COLLECTES DIOCÉSAINES – PERCEPTIONS DU CLERGÉ – OCTROIS DE L'ÉPISCOPAT
1890-1912

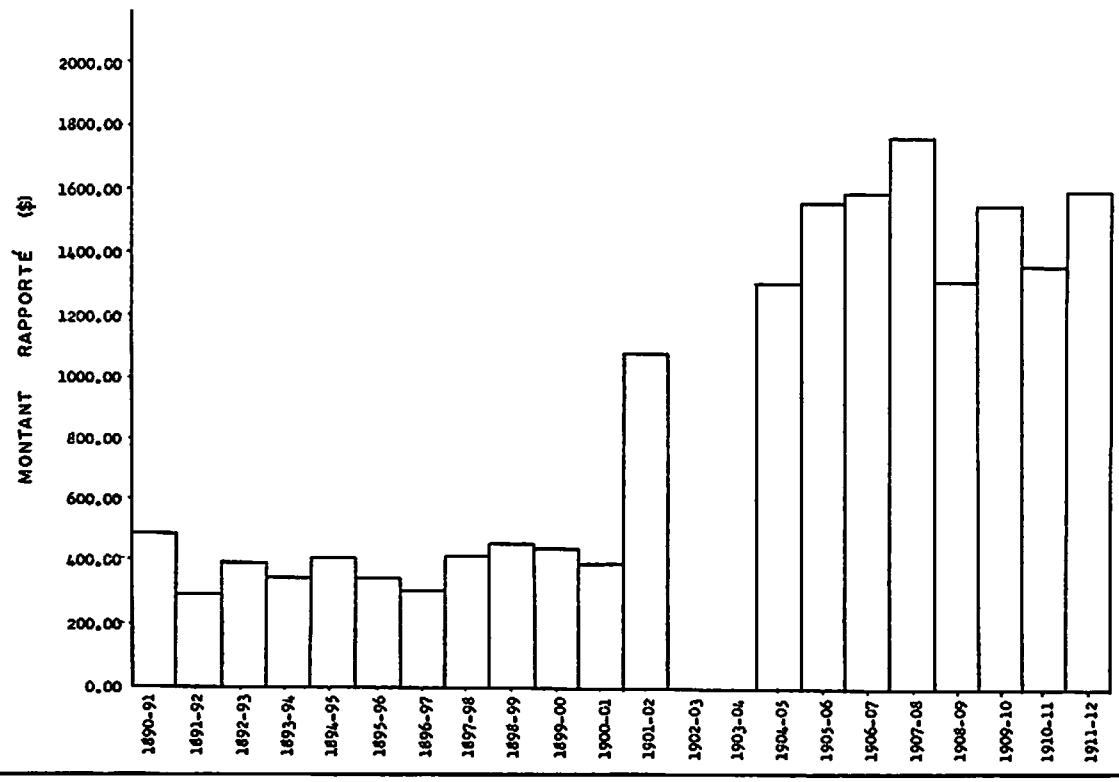

FIGURE 7-8

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES ORDINAIRES

1883-1912

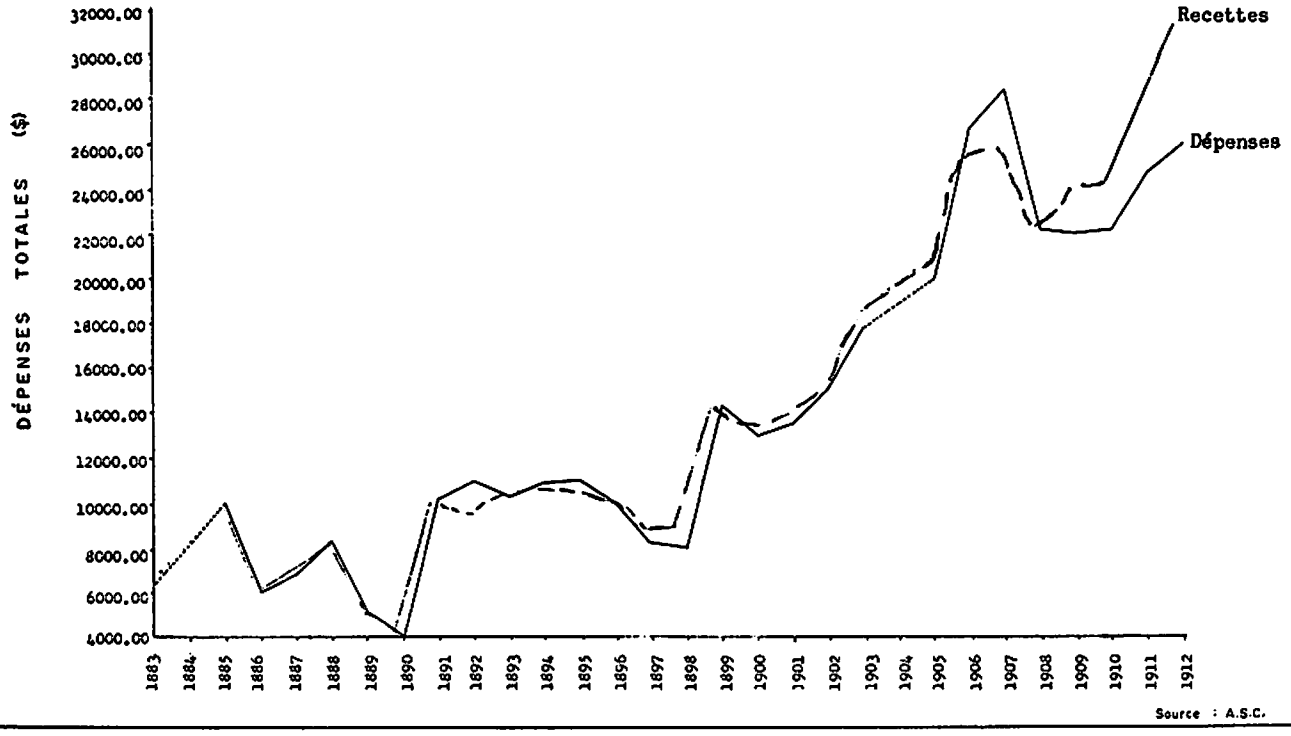

Rentes	555.25
Cure	502.89
En caisse	13.15
Total	5436.19
Montant des dépenses	5436.19
Honoraires, gages	1547.14
Comptes d'achat	4269.33
Viande, beurre, pommes, légumes	619.72
Total	6436.19
Dettes actives	
Pour billet promis	$2942.19

Reddition de comptes 1 août 1897

Recettes ordinaires

Pension des élèves et ecclésiastiques	$3168.10
Allocation du gouvernement	1425.92
Collecte diocésaine	311.74
Dîme de la paroisse	786.16
Rente des billets promissoires	40.53
Par effets vendus	137.51
Par la ferme du Séminaire	489.99
Contributions mensuelles des externes	628.25
Rentes d'un placement et loyer	52.03
Arrérages perçus	1357.93
	$8398.16

Dépenses ordinaires

Salaire des prêtres	$1115.00
Salaire des ecclésiastiques	425.40
Salaire des serviteurs	432.58
Salaire des servantes	197.63
Salaire du curé	197.85
Bois de chauffage	336.35
Bois scié	437.04
Beurre	558.93
Viande	461.29
Pain	522.37
Compte de librairie	195.82
Fret	51.13
Assurances	287.50
Provisions	1212.83
Dépenses contingentes	141.90
Téléphone et timbres	38.31
Rentes viagères et intérêts payés	637.29
Travaux	491.24
Intérêts payés à l'archevêché de Québec	500.00
Premier semestre d'éclairage	75.00
	$8315.46
Balance	82.70

Recettes extraordinaires

Quête de la retraite ecclésiastique	$ 34.50
Emprunt à la "Canada Life Insurance Co"	$28000.00
	$28034.50

Dépenses extraordinaires

Remboursé à Mgr L'Evêque de Chicoutimi	$250.00

Remboursé à l'Archevêché de Québec	2194.50
Payé au prédicateur de la retraite des élèves	25.00
Don à Mgr pour son voyage à Rome	20.00
Remboursé à A. Girardin	2,000.00
Remboursé à B. Gauthier	12000.00
Remboursé à C.L.P. ptre	2000.00
Remboursé à la Banque Nationale	1622.40
Frais d'emprunt des $25,000.00	521.44
Frais d'emprunt des 3,000.00	72.73
Prêté à la Compagnie de Lumière électrique	4000.00
Frais de voyages des correcteurs du baccalauréat	21.74
Intérêts payés à B. Gauthier	517.80
Six mois d'intérêts à la Compagnie "Canada Life Insurance Co"	631.00
Quatrième versement à la Compagnie de Lumière électrique	50.00
Frais d'installation de la Compagnie de Lumière électrique	354.32
Payé sur contrat avec la Compagnie de Lumière électrique	400.00
Quatrième versement à la Compagnie des Eaux de Chicoutimi	50.00
Frais d'installation de l'aqueduc au Séminaire	156.99
Cinquième versement à la Compagnie des Eaux de Chicoutimi	50.00
	$ 26937.92

Vieux comptes payés	137.75
En caisse	1041.53
Dettes actives	$ 5877.04
Dettes passives	6370.94
	(21)

Bilan du 1er février 1912

Recettes ordinaires

Pensions	$22944.17
Ferme	1502.41
Dime	1569.60
Librairie	468.37
Loyer	966.36
Dividende sur actions	882.00
Octroi épiscopal et perception du clergé	1619.17
Retraite ecclésiastique	283.00
Octroi du gouvernement	873.30
	$31108.38

Dépenses ordinaires

Salaires	$ 4393.74
Epiceries	2238.71
Pain	1244.24
Viande	3178.28
Beurre	2675.43
Patates et légumes	1116.63
Lait	1942.80
Oeufs	327.54
Lingerie et ameublement	965.02
Combustible	2252.51
Lavage	852.59
Lumière, téléphone et eau	633.02
Entretien et réparations	297.23
Rentes viagères	712.60
Assurance contre le feu	367.50
Voyages	98.45
Bureau et postage	182.35
Pharmacie	57.27
Maison Ste-Catherine	236.78
Chapelle	296.12
Taxes municipales	71.00
Immunités de Canada Life	1867.52
Excédent de recettes ordinaires	5101.02
	$31108.38

Recettes extraordinaires

En caisse au 1 février 1911	268.67
Billets recevables	268.55
Dépôts	$ 21518.81
Brique	1160.41
Bois de construction	2045.69
Construction du nouveau Séminaire	17801.85
Défrichement: pierre et bois vendus	735.50
Assurance des jeunes gens	123.00
Chapelle	137.60
Jugement Nap. Tremblay	23.60
Aqueduc: pierres vendues	444.95
Excédent des dépenses extraordinaires	5101.02
	$ 49629.65

Dépenses extraordinaires

Propriété Boily	160.00
Brique	2282.30
Intérêts et escomptes	1809.41
Bois de construction	2756.22
Hypothèques recevables	464.02
Défrichement	1377.86
Assurance des élèves	527.90
Immeubles	1536.48
Billets payables	15403.50
Construction de ferme	406.00
Hypothèques payables	2000.00
Débentures Cie de Pulpe	9000.00
Honoraires d'avocats	63.00
Noviciat SS. St-Antoine	1652.96
Aqueduc	1251.48
Maison Laglois	3983.35
Maison Villeneuve	2803.76
Maison Talbot	558.21
Maison Bonneau	332.81
Maison Parent	5.25
Nouveau Séminaire	521.00
En caisse au 1er février 1912	734.14
	$ 49629.65

Actif

En caisse au 1er février 1912	734.14
Débentures, Compagnie de Pulpe	9000.00
Intérêts	99.12
Arrérages de pensions	6057.00
Hypothèques recevables	52088.11
Dividendes et salaires	962.00
Billets recevables	7648.65
Six maisons louées	16030.00
Terrains baillés à 5%	2620.00
Actions dans la Compagnie des Eaux	8700.00

Actions dans la Compagnie de Pulpe	4000.00
Créances de librairie	1796.73
Créances diverses	868.31
Brique à vendre	1775.00
Marchandise: inventaire	4579.00
Librairie: inventaire	2000.00
Ferme: marchandises	6140.00
Ferme: bétail	9990.00
Assurance des jeunes gens	5587.00
Téléphone Saguenay-Québec	100.00
Dettes	8969.95
	$149015.01

Passif

Dû pour salaires	$ 211.50
Dû à Dame Massé	6000.00
Intérêts à Dame Massé	246.33
Dû à Jos. Bernier	13000.00
Intérêts à Jos. Bernier	541.66
Dû à la Succession Brochu	5000.00
Dépôts	62205.17
Canada Life	33138.42
Intérêts	497.08
Billets à la Banque Nationale	4400.00
Billet à O. Guay	600:00
Factures	3357.00
Dû à la construction du nouveau Séminaire	19817.85
	$ 149015.01

Ne sont pas comptés dans l'actif:	
Le mobilier de la ferme	$ 2600.00
Le matériel roulant	400.00
La terre de Gingras	1000.00
La maison Ste-Catherine	2000.00
La ferme	13000.00
La ferme	1250.00
	$ 20250.00 (22)

Les recettes extraordinaires qui apparaissent régulièrement dans les bilans financiers à partir de 1890 proviennent de ventes d'emplacements, de dons, de souscriptions, d'emprunts, de collectes à la cathédrale, des retraites ecclésiastiques, des successions, des intérêts sur debentures et autres intérêts, de billets payables, enfin des ventes de bois ou de pierre. Les dépenses extraordinaires augmentent aussi avec les années et sont constituées d'achats de bâtisses pour la ferme, de divers travaux à l'édifice du Séminaire, d'assurances, de comptes aux compagnies de lumière, d'aqueduc et des eaux, de frais d'emprunt,, d'immeuble, des chantiers, du prix du Prince de Galles, des frais des prédicateurs de retraites aux étudiants, de la ferme, de l'agrandissement du Séminaire, de la construction du couvent des Soeurs Antoniennes, etc. Le tableau ci-dessous montre l'accroissement de ces recettes et dépenses à partir de 1902 surtout.

Année	Recettes extraordinaires	Dépenses
1890	487.50	1286.00
1894	2374.60	1804.07
1895	505.00	1073.41
1896	2425.59	2653.66
1897	28034.50	26937.92
1898	144.25	66.00
1902	12326.55	11950.97
1905	13358.30	13204.22
1906	11057.56	9218.26
1907	11759.35	9284.45
1908	18831.95	18206.96
1909	33664.23	34539.40
1910	31507.99	33127.21
1911	19103.95	22212.83

Quelles conclusions se dégagent de tous ces chiffres? Cette étude bien imparfaite, il faut l'avouer, permet cependant de vérifier d'une part les craintes, les angoisses des fondateurs D. Racine et E.-A. Taschereau, d'autre part leur grande foi en la Providence et en saint Joseph, ainsi que leur ténacité et leur persévérance. Le Séminaire de Chicoutimi étant jugé indispensable à la région, tous les efforts sont déployés pour le maintenir et surtout lui permettre de croître selon les besoins de la population.

Les dix premières années sont particulièrement difficiles; la générosité des populations des paroisses s'avère essentielle et constitue une source de revenus importants. Les évêques et les membres du clergé font leur large part malgré des salaires relativement faibles. Les professeurs n'hésitent pas à se dévouer totalement à cette oeuvre du Séminaire. L'étude de cette première décennie révèle une situation financière précaire, cependant les autorités s'efforcent de donner aux étudiants les meilleurs services et la meilleure formation possible.

Dans la période 1883-1912 la vie financière devient plus complexe, plus rationnelle. L'administration du Séminaire de Chicoutimi semble suivie et marquée au coin de la prudence. Au début du XXe siècle l'institution est édifiée sur des bases plus solides. Mais le feu du 24 juin 1912 viendra réduire en cendres cette maison édifiée par tant de sacrifices, de générosité, d'efforts inestimables. Au moment où le Séminaire semblait s'engager vers une période d'une certaine prospérité, tout est à refaire.

Le Séminaire de Chicoutimi est l'oeuvre de Mgr Dominique Racine et de l'Archevêque de Québec mais aussi celle de toutes les classes de la société qui se sont toujours montrées fières d'apporter leur contribution à une oeuvre d'éducation.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1. A.S.C.P-1 Livre de comptes 1873-1880, 390 pages, p. 1.
2. Cette étude s'inspire largement des recherches intenses et minutieuses de M. Gaétan Larouche, inscrit au baccalauréat spécialisé en histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi. Les résultats de ces recherches sont consignés dans un Mémoire de fin de baccalauréat présenté en juin 1972 au module histoire. Les interprétations sont quelque peu différentes de celles de M. Larouche.
3. Mandement des évêques de Québec, vol. 2, circulaire no 31, 1er mars 1874.
4. A.E.C. Série 13, Vol. 2, cote 211, pièce 5, annexe.

5. A.S.C. P-1 Livre de comptes 1873-1880 — pp. 2-3.
6. Mgr E.-A. Taschereau, Circulaire au clergé, 1er mars 1875, p. 1.
7. A.E.C. Série 17, cote 1, vol. II, pièce 2. Souscriptions faites pour le Séminaire de Chicoutimi.
8. A.S.C. Délibérations et procès-verbaux du conseil des Directeurs 1883-1912, séance du 16 février 1884, p. 7.
9. A.S.C. Ann., V (1889-1893): p. 91.
10. *Ibid.*, p. 127.
11. *Ibid.*, p. 201.
12. *Ibid.*, p. 260.
13. A.S.C. Vol. P-12, Ledger III, p. 560.
14. A.S.C. Circulaire du 1er mai 1893, pièce C-23-17.
15. A.S.C. Annuaire 1881-1882, no 2, 1882, p. 37.
16. Montants compilés par G. Larouche à partir du Livre des comptes des élèves du Séminaire de Chicoutimi tenu par Mgr D. Racine pour 1878, 1879, 1880, 1881, 1882 et du volume P-3, pension des élèves. La compilation a été établie à partir des noms des élèves pris dans l'annuaire reconstitué 1873-1880 du Séminaire par l'abbé Léonidas Larouche. Celle de 1880-1883 l'a été à partir des annuaires 1, 2 et 3.
17. A.S.C. Ledger P-6, 1883-1889, le procureur écrit: "il y a quelques comptes qu'il est impossible de continuer de mentionner car il est de toute impossibilité de les collecter".
18. A.S.C. Pièce C-23-11.
19. A.S.C. Volume P-2, Livre de comptes du Séminaire de Chicoutimi, p. 1.
20. A.S.C. Ledger P-5, état financier juin 1883, p. 239.
21. A.S.C. Vol. P-69, p. 21.
22. A.S.C. Vol. P-70, p. 55.

Hommages de

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE

23 EST, RACINE CHICOUTIMI

HOMMAGES DE

DUCHESNE AUTO LTÉE

PONTIAC
BUICK
CADILLAC
VAUXHALL
CAMIONS GMC

TELEPHONES: 662-3431 - 32 - 33

601, BOULEVARD DEQUEN — ALMA, P.Q.

UNI
POUR UN
MEILLEUR
SERVICE !

LAITERIE Chic

LA LAITERIE DE CHICOUTIMI LIMITEE
373, AVENUE STE-ANNE CHICOUTIMI

DIAMANT

LA COOPERATIVE AGRICOLE DE CHICOUTIMI
BOULEVARD LAMARCHE CHICOUTIMI

LE CHARROYAGE À 60 ANS D'INTERVALLE.

Phot Studio Jacques, Port-Alfred.

Au Séminaire

Sous le signe de l'autorité et de l'humour

par Mtre W.-Hidola Girard.

La promotion de 1925, a vécu au Séminaire de Chicoutimi sept belles années sous le signe de la psychologie et de la droiture. Le directeur des élèves était M. l'abbé Philibert Morel, qui fut ensuite prélat domestique de Sa Sainteté et supérieur. Toute une pléiade de prêtres d'une haute valeur intellectuelle et morale composait cet aréopage de dirigeants et de professeurs que dans notre naïveté d'enfants nous croyions naturel et normal. Ce n'est que plus tard que nous avons compris l'immense privilège que nous avions eu de grandir sous la direction de tels éducateurs adonnés à la formation d'une jeunesse qu'ils voulaient métamorphoser en élite saguenéenne.

Il serait téméraire et imprudent de donner ici des noms, car il faudrait nommer tous les prêtres du Petit Séminaire de 1917 à 1925, sans en excepter un seul.

La promotion de 1925, comme toute classe nombreuse et fière, eut ses historiettes, ses prétentions, ses rêves et même ses archives. Son président inamovible Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay a un jour affirmé que celles-ci étaient les plus volumineuses, les plus épaisses et les plus lourdes de toutes celles trouvées au conservatoire des annales du Séminaire depuis cinquante ans.

Malgré tous ces ballots de papier barbouillés, il y a une infinité de faits et de gestes qui n'ont jamais été relatés et qui gardent dans les souvenirs de cette classe une saveur délicieuse.

Un narrateur professionnel pourrait tirer de ces menus faits, de ces leçons, de ces attitudes de l'autorité et de la gente étudiante, une foule de considérations philosophiques, sociologiques, didactiques et même morales.

Je vais citer un petit fait pour démontrer que, malgré tout l'actuel tapage des mass-media, le monde a commencé à exister avant l'arrivée sur terre des petits bipèdes qui les manoeuvrent.

Le malheur de notre temps est cette publicité tapageuse et naïve qui détourne les esprits des réalités fécondes pour les concentrer sur des frivolités qui étonnent et font gloser.

Un voyageur fraîchement arrivé d'une autre planète et qui regarderait nos télévisions, écouterait nos radios, lirait nos journaux, croirait assister à la naissance d'un monde endormi depuis des millénaires. Son erreur serait monstrueuse.

Au printemps de l'année 1923, personne dans notre vaste univers n'avait encore parlé de contestation étudiante. Et pourtant, il s'était formé au sein des élèves, à cette époque dite tranquille, une société secrète avec cadres, structures, centres directeur et opérateur.

Elle portait le nom pompeux de: SOCIÉTÉ POUR LA CONQUÊTE DE LA LIBERTÉ AU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI. Son président s'appelait: "LE BREM", son secrétaire: "TRIM", son bureau de direction: "Le Typhon", ses exécuteurs: l'escouade des "Harpyies" et la cohorte des "furies".

La société clandestine avait ses archives, hélas! et qui furent saisies une nuit d'orage, par le directeur Philibert Morel, en personne. La cachette supposée invulnérable avait été signalée par un transfuge qui aurait eu des peccadilles à se faire pardonner par l'autorité. Pour la masse distraite des élèves soumis et obéissants, l'existence de la cellule anarchique n'avait pas été détectée, mais depuis un certain temps, dans les cours, les salles de récréation, des corridors et jusqu'aux dortoirs, tous avaient remarqué des remous, une activité douteuse, des bruits, des mouvements, signes certains d'un désordre organisé, en autant que l'anarchie et le chaos peuvent l'être. Mais tous croyaient à l'une de ces périodes d'excitation et d'énervement collectif passagères chez les écoliers-pensionnaires. La masse étudiante ne pouvait s'imaginer contenir en son sein toute une équipe de cervelles entreprenantes et exaltées.

Un soir d'une journée d'étude monotone et sans relief, durant l'heure et demie, énigmatique, mystérieux, le directeur Morel s'amena, porteur d'une étrange serviette. Solennellement, selon une habitude qui lui était chère, il monta la tribune, s'assied sur le fauteuil réservé d'où il pouvait dominer toute la salle d'étude. Tout le monde s'était levé en signe de respect pour l'autorité. D'un geste paternel, il signifia à tous de s'asseoir et commença en ces termes: "Mes chers élèves, vous vous demandez sans doute le sujet qui m'amène ce soir. C'est quelque chose de nouveau,

d'inédit, d'incroyable. Il y a parmi vous, mes chers amis, une élite agissante et pensante, qui nous a fait la démonstration d'incroyables possibilités. Vous ne me croirez pas, mais une société secrète a été formée ici, au Séminaire, pour la conquête de la liberté. Elle a son président, son secrétaire, son archiviste, ses conseillers, son équipe de propagande, ses hommes de main." S'étant arrêté pour ménager son effet, voyant l'intérêt de tous, rieur, il continua: "Le président s'appelle dans la cabalistique assemblée: "LE BREM", le secrétaire: "TRIM", les conseillers: Minos, Eaque, et Rhasamante. Le conseil s'appelle: "LE TYPHON", les exécuteurs de la cellule pensante: "Les Harpyies", les hommes de main: "L'escouade des Furies". J'ai ici les archives de la docte société aux idées larges, percutantes, transcendantes. Je vais vous lire un article définissant l'un des buts de l'association: Paragraphe 20o —

"Si un élève, au long cours des jours ennuyeux "ou des interminables soirs, se sent injustement "persécuté ou l'objet d'une choquante discrimina-"tion de la part d'un professeur, d'un maître de salle "(secteur discipline), du préfet, du directeur ou mê-"me du supérieur, qu'il vienne sans crainte et qu'il "expose ouvertement tous ses griefs au secrétariat, "lequel portera l'affaire immédiatement devant le "conseil suprême de l'Ordre. Une décision fulguran-"te sera prise sur-le-champ et la société, telle une "poule passionnée pour ses poussins, étendra sur le "malheureux ses ailes tutélaires et l'entourera de "toute la magie d'une protection pulvérisante. Que "le porteur de griefs vienne à nous sans crainte, nous "envelopperons du voile opaque du plus intégral si-"lence son identité, sa personnalité, ses agissements, "pour le protéger des éventuelles représailles d'une "autorité vindicative, ombrageuse et soupçonneuse. "L'ordre nouveau que nous, vos pères en l'esprit, a-"vons eu l'insigne honneur d'établir dans les encein-"tes créne lées de ce séminaire, portera remède à "tous vos maux et vous guérira même du mal des étu-"des. Il vous montrera toutes les sciences sous un "jour, sous une optique nouvelle, et sans étudier "comme dans le monde des fées et des génies vous "percerez le secret du savoir, du passé, du présent et "de l'avenir. Tout cela sans sortilège, produit des "grand cerveaux de notre Ordre très vénérable et très "distingué."

Tous les élèves riaient à gorge déployée comme devant la plus désopilante des comédies.

Satisfait, le rusé directeur, ajouta: "Je vais vous lire un autre article des règlements de la secte, sous la rubrique: MODE D'OBTENTION DES BUTS DE L'ORDRE NOUVEAU.

Écoutez-moi bien; vous allez être édifiés, vous tous qui n'êtes que des profanes et des vilains, devant l'étincelante intellectualité des maîtres de la société.

"A) — Ne pas écouter en classe, distraire ses "voisins, les empêcher de suivre les élucubrations "des professeurs et les divagations des maîtres.

"B) — Ne jamais étudier aux salles d'étude et "empêcher les autres de le faire.

"C) — Faire des récréations et des jours de con-"gés des tourbillons d'indiscipline, des rafales de "bruits, casser et briser avec discrétion, ruse, artifi-"ce et dissimulation tout ce qui appartient au sémi-"naire, tout ce qui tombe sous la main.

"D) — Ne jamais être pris en flagrant délit.

"E) — Si la chose arrive, mentir effrontément, "s'adjoindre pour tromper les autorités le témoigna-"ge des adeptes de la secte afin que le malheureux "maître de discipline passe pour un menteur ou un "visionnaire.

"F) — A la Chapelle, afficher une pieuse et res-"pectueuse lassitude et s'asseoir, le plus possible.."

Ensuite l'artificieux directeur éleva devant toute la salle un monceau de papeterie constituant les archives de la sacro-sainte congrégation, la société des hommes de l'âge nouveau, ajoutant: "Ce sont les règlements et la charte de la Corporation. Il y est traité des peines, des amendes, des condamnations pour les membres insubordonnés, indisciplinés, pour tous les insoumis. Ces peines vont des réprimandes publiques devant Sa Majesté LE BREM, en présence de tous les frères réunis, jusqu'à la prononciation des déchéances, des sévices physiques, camouflés en accidents."

Là-dessus, le directeur Morel s'arrêta, jetant un regard souriant sur tous les auditeurs. Après quelques minutes, qui durent paraître longues à certains, il dit: —

"J'ai ici les noms véritables de tous vos confrères qui se camouflent sous les noms symboliques et mythologiques adoptés par la vénérable société pour la conquête de la liberté sous toutes ses formes. Les intelligences supérieures qui sont le cerveau dirigeant de la nouvelle cellule démagogique sont ici. Ils me regardent comme vous tous. Je vais taire leurs noms provisoirement.

"Nous allons attendre les actions et réactions de la toute-puissante société pour la protection des libertés individuelles et collectives. Nous déciderons ensuite.

"Avez-vous remarqué, mes bien chers élèves, le paradoxe suivant: Ces fanatiques de l'indépendance pour tous édictent eux-mêmes pour leurs propres adeptes et pour ensuite tous leurs membres des règlements dictatoriaux allant jusqu'aux sanctions physiques. La société n'est encore qu'au stage embryonnaire, que ferait-elle si elle devenait un jour, comme elle le dit, toute-puissante?

"Que pensez-vous, amis, de l'acquisition des sciences sans étude, des examens, des baccalauréats passés sous l'hypnotisme des grands maîtres ou sous les sortilèges des frères de l'occulte société?

"Ils n'ont oublié qu'une chose, ces frères du secret, c'est que tous vous êtes libres de partir quand vous le voudrez pour retourner chez-vous. Personne ne vous oblige à rester ici sous le despotisme ni sous la férule des maîtres, directeurs, professeurs, préfet, supérieur, etc...

"Si la société avec ses membres voulaient quitter le séminaire globalement, je lui remettrais ses archives qui sont amusantes comme un roman et naïves comme un conte de fée. Tout le monde a ri de la farce, même les adeptes. Il faut une fin à toute chose. Soyez sérieux et laissez les follichonneries aux têtes brûlées."

Le directeur partit, emportant, la paperasse. La société était morte sous le rire et le ridicule. Ses anciens partisans furent les premiers à l'oublier.

Ainsi la sagesse d'un directeur permit à une trentaine d'élèves brillants, victimes de la piperie des mots, de l'exaltation de la jeunesse, de continuer leurs cours et devenir ensuite, chacun dans sa sphère, membre de l'élite réelle.

W.-Hidola Girard,
avocat, Roberval.

Le 14 janvier 1973.

Le poêle à deux ponts

Les souvenirs de notre enfance sont les plus fortement imprimés dans notre mémoire et à mesure que s'accumulent sur nos épaules le poids des années, nous sommes naturellement portés à évoquer pour les revivre ceux qui, plus que d'autres, ont laissé une empreinte de bonheur. Un objet, un parfum, une sensation indéfinissable fera revenir à la surface ce qu'on croyait à jamais enseveli sous la poussière du temps. Ainsi, chaque fois que je revois en image un poêle à deux ponts, si bien illustré par Edmond-J. Massicotte, je suis transporté dans la maison de mon grand-père maternel, où j'ai souvent séjourné pendant mon enfance.

Ce fameux poêle à deux ponts, accessoire apprécié dans les demeures d'antan, est demeuré pour plus d'un un souvenir très cher. Qui en fut l'inventeur? Son pays d'origine? On dit qu'il prit naissance au Canada. Je serais porté à croire qu'il nous vient des États-Unis, plus précisément de la Nouvelle-Angleterre, tout comme les fèves au lard. Que sa nationalité soit canadienne-française ou autre, son utilité ne peut être contestée.

Ce gros appareil de chauffage répondait bien aux besoins pour lesquels il avait été conçu. Les maisons du temps étaient, nous a-t-on dit, très difficiles à chauffer pendant la saison hivernale. Celles qui ont survécu aux années et dont les murs en pierre ont souvent plus d'un pied d'épaisseur sembleraient prouver le contraire. Cependant, toutes n'étaient pas construites de cette façon.

Il va sans dire que le poêle à deux ponts remplissait bien le rôle qui lui était dévolu, encore qu'il devait être convenablement alimenté. À la campagne, qu'importait la quantité de combustible requise? La forêt était là, tout proche, et le défrichement suffisait amplement au besoin de la maison. Pour les villageois et les citadins, c'était une autre histoire. De tout temps on a trouvé exorbitant le prix qu'il fallait payer pour acquérir le nécessaire.

Depuis qu'on a mis sur le marché des modèles rutilants, polis comme des miroirs, ce pittoresque ornement des cuisines est complètement disparu. Rares sont ceux de la génération actuelle qui ont vu un poêle à deux ponts, si ce n'est en image ou dans un musée. Deux caisses de fer superposées l'une sur l'autre et montées sur quatre pieds, voilà en quoi consistait un poêle à deux ponts. (Il y avait aussi des poêles à trois ponts — donc trois caisses). La caisse de dessous, fourneau de chauffage, avait à peu près les dimensions suivantes: longueur, quatre pieds et demi; largeur, un pied et demi; hauteur, deux pieds. À l'une des extrémités, il y avait une porte dont la face était presqu'égale à celle de la caisse. Une ouverture ronde de trois pouces de diamètre pratiquée au centre de la porte accentuait au besoin le tirage et laissait apercevoir le brasier, qui projetait une lueur dansante sur le plancher. On conçoit facilement la quantité de bois que ce poêle pouvait consommer. En une seule fournée, une bonne brassée de bois de trois pieds de longueur. Il est facile d'imaginer la chaleur qui se dégageait de ce fourneau lorsque le bois était de bonne qualité et bien embraisé. La caisse supérieure était légèrement plus grande que la première.Ouverte par deux portes sur l'un des côtés, elle servait à la cuisson des aliments. On les gardait ouvertes ou fermées, selon les besoins de la cuisson.

Jadis, le poêle accaparait une bonne partie des activités de la maîtresse de la maison. En plus de la surveillance des mets qu'elle apprêtait, il lui fallait l'alimenter en combustible. Tout-à-fait l'opposé d'aujourd'hui où il n'est besoin que de tourner un bouton pour chauffer des aliments pré-cuits ou congelés.

Au cours des longues soirées d'hiver, la famille se réunissait autour du poêle. Après une station prolongée au dehors, les enfants allaient souvent s'accroupir derrière afin de se réchauffer plus rapidement. C'était l'endroit où le chien affectionnait de se retirer de temps à autre. Quant au chat, il occupait sa place favorite, en-dessous, où il pouvait demeurer de longs moments. Nul n'ignore l'indéniable résistance à la chaleur de cet animal domestique.

Que de soirées inoubliables j'ai passées près du poêle à deux ponts, surtout lorsque mon grand-père consentait à nous "conter un conte". De tout temps, les contes ont agrémenté les soirées familiales. La radio et la télévision ont détrôné les conteurs.

Les travaux de la journée étant terminés, la prié-

Un poêle à deux ponts. On fait sa toilette à la mine de plomb.

re dite, on prenait place autour du poële. Nous, les jeunes (et quelquefois des moins jeunes) demandions à grand-père de raconter une de ces histoires fantastiques où le héros, un jeune prince, aussi brave que beau, devait affronter des épreuves sans noms, braver la mort à plusieurs reprises pour épouser la jeune fille de son choix, une simple bergère merveilleusement belle. C'était encore le récit des invraisemblables aventures d'un jeune homme, pauvre il va sans dire,qui, ayant quitté son village natal, faisait la conquête d'une adorable princesse se mourant d'ennui entre les murs du château de son père, souverain d'un petit royaume.

Devant notre insistance, mon grand-père finissait par se rendre à nos supplications. Il lui fallait auparavant charger sa pipe, ce qu'il faisait toujours avec un soin particulier. Ainsi, après l'avoir remplie de tabac, pris les pincettes, ouvert la porte du poële, saisi un tison avec les pincettes, refermé la porte, appliqué le tison sur le tabac, tiré deux ou trois touches, pressé le tabac avec son index, rappliqué le tison, tiré deux ou trois autres touches, déposé le tison dans le poële à travers l'ouverture ronde de la porte et remis les pincettes à leur place, le narrateur était en mesure de commencer son récit. Ces préparatifs n'avaient rien d'extraordinaires, mais dans l'attente, nous les trouvions fastidieux.

"Donc, il était une fois un homme et une femqui après plusieurs années de mariage stérile, virent leurs voeux exaucés par la naissance d'un enfant, un garçon. À sa naissance, rien ne le différenciait des autres bébés. En grandissant on constata qu'il lui poussait du poil sur tout le corps et qu'il était doué d'une force extraordinaire, si bien qu'à son nom de Jean on ajouta celui d'Ours. Jean-de-l'Ours, comme tout le monde l'appelait, ne trouvant pas à utiliser sa force résolut de quitter son village. Après s'être fait confectionner une canne en fer chez le forgeron, il dit adieu à ses parents éplorés et partit à l'aventure..." L'histoire se continuait pendant une demi-heure, mais comme le temps nous paraissait court! Si par hasard, quelques voisins entraient au cours du récit, mon grand-père interrompait sa narration pour saluer les arrivants, puis continuait son histoire.

Mon grand-père possédait un répertoire assez considérable de contes et je ne saurai jamais combien de fois il dut les raconter au cours de sa vie qui fut relativement longue.

Et c'est ainsi que les contes d'autrefois sont demeurés associés dans mon souvenir aux poëles à deux ponts. Même si j'ai oublié la trame de ces histoires fantastiques, je conserve toujours vivace, le souvenir de ces soirées passées tout près du poële à deux ponts.

Raoul Fortin
Jonquière.

Ruelland & Simard
LIMITÉE
GROSSISTES — IMPORTATEURS
Couvre-planchers - Garnitures de maison -
Vêtements - Chaussures
456, rue du Havre — Case postale 667
CHICOUTIMI, P. Q.

Robert Tremblay - C.D'A.A. 543-5149
Claude Levesque FIAC - C.D'A.ASS. 543-8750
Les Assurances
TREMBLAY & LEVESQUE INC.
(autrefois Ad. Tremblay & Fils Ltée)
Courtiers d'Assurances agréés
110 Racine Est Tél.: 543-1511 Chicoutimi
En affaires continue depuis plus de 60 ans.
Rémi Tremblay, C.D'A.ASS. 549-1352
Serge Tremblay, C.D'A.ASS. 549-0317

Mémoires d'un ancien

Monsieur Napoléon Harvey

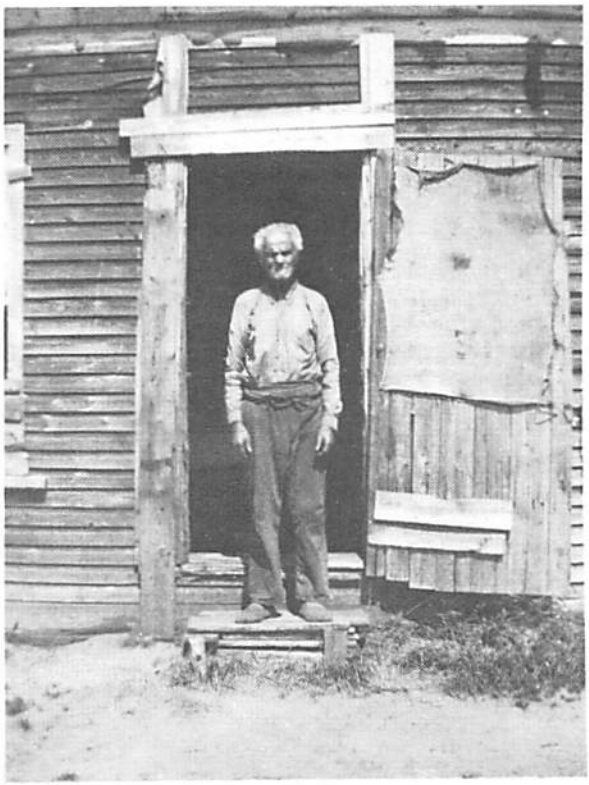

M. Napoléon Harvey devant sa demeure à Mistassini.

Les notes qui suivent ont été prises par le jeune Léo Potvin, de Chambord, alors étudiant au Séminaire de Chicoutimi. Ses entrevues avec M. Napoléon Harvey, de Mistassini, ont eu lieu les 12 et 13 juillet 1935. Il a bien apprécié cet excellent vieillard, que j'ai eu moi-même l'avantage de rencontrer plus tard, et il en a bien profité, comme on pourra le constater.
V.T.

Moi, Napoléon Harvey, j'ai eu 83 ans le 2 avril de cette année (1935). Je suis né à Saint-Hilarion. Ma femme, Aurélie Bouchard, est morte à 74 ans et demi, à Mistassini, dans le mois de mars de 1916. Elle était née, je pense, à la Grande-Baie.

Mon vieux père, c'était Louis Harvey. Il était de race écossaise. Il est venu au monde à l'île aux Coudres. Ma vieille mère, Eléonore Tremblay, est venue au monde à Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix. (1) Mon père était meunier. Ils ont resté à Saint-Hilarion, ensuite ici à Mistassini au moins 40 ans; ils sont morts à Mistassini, mon vieux père à 102 ans, dans l'été, pas moins de 15 ans après ma mère. J'ai appris sa mort en m'en-revenant de Québec, la première fois que les chars marchaient. Ma mère, quand elle est morte, avait 91 ans. (2)

Mon grand-père paternel, Pierre Harvey "à Menic" (3), était un Ecossais pur; il partait du pays de l'Ecosse (4) et fut le premier Harvey qui a pénétré dans l'île aux Coudres. Le père de tous les Harvey s'appelait Aménic; il s'est marié avec une canadienne du nom de Marie Tremblay "Calemin"; il est mort à l'île aux Coudres. Les Calemin restaient tous à la Malbaie. Le père de ma grand-mère s'appelait Jean-Baptiste Calemin.

Mon grand-père maternel, Auguste Tremblay "Farine", appelé comme ça parce qu'il avait un moulin à farine, sa femme s'appelait Marie; je ne me rappelle pas son nom de famille. Leurs enfants étaient:

Ignace, marié à Lydie Duchesne, fille du bonhomme Baudé Duchesne (Louis de son vrai nom). Cf. *Recueil*, p. 175, no 25).
Ephrem;
Marguerite;
Adéline, mariée à François Tremblay à Dominique;
Nadille, mariée à Onésime Michaud;
Marie, la dernière, mariée à Albert Duchesne;
(Et ma mère, Eléonore). (5)

---

(1) Louis Harvey et Eléonore Tremblay se sont mariés à Saint-Irénée en 1847.

(2) Selon les régistres de Mistassini, Louis Harvey est décédé le 1er mars 1917 à l'âge "d'environ cent ans"; son épouse, Marie-Eléonore Tremblay était décédée le 19 octobre 1905 à l'âge de "84 ans".

(3) C'est-à-dire fils de Dominique.

(4) La tradition de l'origine, écossaise des Harvey est générale; cependant, selon le *Recueil de Généalogies* du Frère Eloi-Girard, la lignée leur donne une origine française: Pierre Harvey, père de Louis, était fils de Dominique Harvey et Marie-Madeleine Perron; Dominique était le fils d'un premier Dominique Harvey et Geneviève Savard; ce Dominique était fils fils de Sébastien Harvey et Rosalie Tremblay; et Sébastien était fils d'un Sébastien Harvey, originaire de Saint-Martin de Blois, dans la Beauce, France, et marié à Québec le 10 janvier 1689 avec Françoise Philippeau. Il y a donc un petit mystère dans cette tradition de leur origine écoscaise.

(5) Il y a plusieurs erreurs de noms au sujet de cette famille. D'après le *Recueil de Généalogies* d'Eloi-Gérard (page 507, numéro 284), le grand-père maternel de Napoléon Harvey s'appelait Zéphirin Tremblay et sa femme Marguerite Tremblay; leurs enfants sont: Ignace marié à Edible Duchesne, Ephrem marié à Adèle Lapointe, *Eléonore* marié à Louis Harvey, Marguerite mariée à Eusèbe Tremblay, Obéline mariée à Narcisse Bouchard, Marie, mariée 1o à Norbert Duchesne et 2o à François Tremblay.

La famille de ma mère c'est une grande famille, honnête et respectable. Celle de mon grand-père était pas commode à battre, malaisée à tordre.

De ma famille on était 14 enfants: 9 garçons et 5 filles.

1. Le premier, P'tit-Louis, est mort à 89 ans, le long de la mer (dans Charlevoix), le 9 d'octobre. Sa première femme, Arthimise Delamarre, était de La Malbaie, elle est morte là à 50 ans; sa deuxième, Sophie Tremblay, était de là aussi et elle est morte dans la cinquantaine. P'tit-Louis a eu deux garçons: Louis et Joseph. Quand Louis est arrivé au Lac Saint-Jean ça faisait un an que j'étais ici.

2. *Augustin* est mort ici à 80 quelques années. Sa femme, Joséphine, était fille du ferblantier Michel Pâtri. Il a eu 5 enfants, qui restent tous à Mistassini.

3. Moi, *Napoléon Harvey*, 83 ans (donc né en 1852).

4. Le défunt *Elie* est mort à Mistassini. Il était marié à Georgina Savard. Il s'est perdu dans le bois entre Normandin et Mistassini; on l'a trouvé au bout de trois semaines. Il est mort un an après dans la soixantaine.

5. *Denis* a eu quatre femmes (de suite!). Il a resté à Mistassini; il est mort à 75 ou 76 ans.

6. *Marie*, femme d'Onésime Bouchard mort il y a deux ans.

7. *Julie*, morte fille, ici, dans soixante pas mal avancé.

8. *Onésime*, lui, reste à Saint-Siméon. Il est marié à Louise Duchesne; il vit encore.

9. *Pierre*, mort à 5 ans.

10. *François*, mort jeune.

11. Un deuxième *Pierre*, mort l'hiver passé.

12. *Démerise*, mariée à Pierre Duchesne, vit encore et reste à Mistassini.

13-14. Les deux autres, morts jeunes, je ne sais pas leurs noms.

Moi, j'ai resté à Saint-Hilarion, dans le township. Je suis né là; ça faisait rien que commencer. Il n'y avait pas de curé; c'est pour ça que je n'ai pas été capable de trouver mon baptistère; je ne sais pas où ils m'ont baptisé; ça doit être à Saint-Irénée, c'était le plus proche. Mon parrain: Thaddée Beauseille (Vocelle); ma marraine: Tafine (Joséphine) Harvey, une soeur de mon père. Le père de mon parrain s'appelait Antoine Beauseille. Je suis venu au monde le 2 d'avril, j'ai été baptisé le 8; mon parrain et ma marraine se sont mariés huit jours après. (6) J'ai été élevé et j'ai passé ma jeunesse chez Nazaire Verreault, un oncle de l'abbé Arthur Verreault.

J'ai pas été longtemps à l'école: à peu près 5 ou 6 mois; ça fait que j'ai pas appris à lire.

Ma première blonde a été Louise Beauseille (Vocelle) (7); ma deuxième, Marie Corneau (8); la troisième, Sophie Perreault; la quatrième, Aurélie Bouchard, ma femme, fille d'Augustin Bouchard et de Modeste Harvey.

Quand j'ai fait ma première communion j'avais 11 ans, j'allais sur 12. J'ai été confirmé à Saint-Hilarion par Mgr Racine de Chicoutimi.

Dans ma jeunesse j'ai voyagé tout le temps. J'ai été deux ans le long de la mer, à Moisie. Je pêchais de la morue et toutes sortes de poissons. Ensuite j'ai navigué pendant plusieurs années.

On a monté ici au Lac Saint-Jean le 12 de mars 1871, ensemble avec le gros Charles Bouchard et Georges Desbiens, un frère du beau *danseux*. On partait tous les trois de Saint-Hilarion. Quand on a arrivé à Chambord il n'y avait pas de curé. La petite chapelle était brûlée; il n'y avait presque pas de maisons, tout était brûlé.

Je me suis marié la même année que je suis arrivé à Chambord, le 12 août 1871. J'avais 19 ans et demi. On s'est mariés à Roberval, dans la vieille église à-raz chez Simon Chaîneau *(dans l'Anse)*. C'est M. Prime Girard qui a bénit notre mariage. Les noces se sont faites à Chambord, chez mon beau-père; elles ont duré deux jours: il y avait au-dessus de 100 personnes. J'avais pour mon dire de me marier rien qu'une fois dans ma vie. Je jouais du violon; mon père jouait aussi. Ça dansait en masse dans ce temps-là; c'était pas défendu. Il y avait quatre filles chez mon beau-père; il y avait les jeunesses à Arné *(René)* Tremblay, celles à mon oncle Thaddée, les filles du bonhomme Nastôme (*Chrisostome*) Boivin, etc. Mon père avait monté ici au Lac Saint-Jean dans le mois de mai; (*il devait revenir dans l'été*), je l'ai attendu pour me marier; je ne voulais pas faire cela sans qu'il y soit. Les noces se faisaient mieux qu'à c't'heure. En fait de danse, il y avait la gigue simple, qui se dansait par un tout seul, le branndé, qui se dansait à 6 ou 7, la danse nègre, le talencourt, la cardeuse. Quand j'ai arrivé au Lac Saint-Jean ça dansait tous les soirs dans les veillées.

Après que j'ai été marié j'étais bâti en face de chez-nous. J'avais pas dessein de rester au Lac Saint-Jean. J'ai fait les semences (*semailles*) avec mon beau-père. Pourtant j'ai été 28 ans à Chambord, ensuite 4 ans et demi aux Etats (3 ans à Manchester et un an et demi à Fall River). J'ai laissé mon violon là; je n'ai plus joué depuis ce temps-là. Après mon voyage aux Etats j'ai monté ici à Mistassini avec ma femme et la famille.

---

(6) Thaddée Vocelle, fils d'Antoine, a épousé Josephine Harvey à Saint-Irénée en 1851.

(7) Elle a épousé William Tremblay, à Saint-Hilarion, en 1878.

(8) Elle a épousé Edmond Simard, à Saint-Agnès, en 1879.

La première hiver (9) ici au Lac Saint-Jean je l'ai passée dans le bois le long de la Décharge à 6 piastres par mois, à partir de l'automne à aller jusqu'après la drave. C'était l'engagement des vieux Price; ils n'engageaient pas autrement. On travaillait comme des corps damnés. A Chambord je travaillais chez les habitants; je faisais de la terre (*défrichais*), de l'abatis avec Hippolyte mon beau-frère. Je travaillais à la journée partout, à toutes sortes d'ouvrages. J'ai travaillé aux chantiers pour la compagnie de (B.-A) Scott, pour l'arpenteur (P.-H) Dumais. J'ai tout fait (*défriché*) l'île. J'ai fait de la terre à la *djobe*; si j'ai pas fait trois ou quatre lots j'en ai pas fait un morceau. Il y avait du gros pin en masse dans ce temps-là, du pin blanc. J'ai travaillé aussi au moulin à farine.

Les premiers moulins à farine ont été ceux de William Tremblay et de Xavier Langevin. Ils ont bâti le premier à Chambord à la rivière Ouellet, qui tombe dans la Ouiatchouan; aussi le premier à Saint-Félicien et celui des Pères Trappistes à Mistassini.

Dans le temps passé la nourriture était petite dans les chantiers. On mangeait du lard de Chicago, presque rien que du maigre avec des barres bleues, pas du lard de qualité, des *bines* trois fois par semaine, ensuite du ragoût "va-vite", des pétaques (*patates*), pas de thé. La nourriture a changé quand j'ai été au Sault-au-Cochon. Le *foremane* (*contremaître*) était un nommé Jos. Sirois. Rendu en bas il a fallu *trimer* le campe. Dans le temps il ne pouvait pas trouver de *cook* (*cuisinier*); on crevait de faim. Sirois va trouver M. Forrest (10) et lui dit: "On a dans notre *gagne* (*groupe*) Poléon Harvey; c'est un homme *smatte* (habile), il sait faire à manger". Moi je lui dis: "Pour ça vous allez m'acheter du manger". Le lard se vendait 75 piastres le quart (*baril*). Ils ont acheté du manger et tous les hommes étaient contents, et moi aussi. J'avais dans ce temps-là une trentaine d'années. (11)

Le premier moulin à scie qui a été bâti c'est le bonhomme Denis Boily qui l'a bâti, à la rivière Grignon (12).

Les maisons, c'était en partie des campes. Pour faire les chaises on prenait du bouleau. Le bonhomme Denis Boily faisait des couchettes en bois; il m'en a bien faites. Moi je faisais des paniers en cèdre comme les Sauvages en font; j'ai été en vendre jusqu'à Hébertville. Les poèles des premières années du Lac c'était des poèles simples français; tout d'un coup les poèles à deux ponts ont *r'soud*. Hum! c'était pas commode de les voir arriver!

Le premier qui a eu un moulin à battre (*le grain*) à Chambord c'est Hubert Deschênes; il courait battre partout.

Il y avait des lampes en fer avec une mèche dedans; ça faisait boucanner les planchers de haut (plafonds). Avant on a eu les chandelles en suif. Mon père travaillait chez les Pierriche; un jour il *r'soud* avec une petite lampe en fer.

Le bonhomme Jos. Bolduc faisait des charrues à rouelles en bois; l'oreille était en bois ferré en feuillard; il faisait ferrer la pointe par les forgerons. On faisait des herses avec des dents en merisier. On coupait à la faucille, on ratelait au petit rateau (*à main*), on battait au fleau. Le bonhomme Roger Boivin faisait des vans et allait les vendre.

Dans les premières années le monde ne s'habillait pas comme aujourd'hui. L'été les hommes portaient des beaux capots de toile, des bottes sauvages noircies à la couperose, avec le haut de la jambe rouge pour faire plus beau. Ils avaient des chapeaux de paille tressée et une cravate. Ils allaient à la messe de même. L'hiver ils portaient des capots d'étoffe. Les femmes, l'été, portaient une grande blouse de toile et un chapeau de paille tressée.

Tous les habitants semaient du lin; ils le brayaient et en faisaient une belle toile, qu'ils étendaient sur la neige pour le faire blanchir; ça devenait blanc comme de la crème. Ils tissaient la toile au métier; tous les habitants avaient des métiers; ils n'allaient pas chez les marchands acheter du linge.

Le grand feu (*de 1870*), je ne l'ai pas vu; j'étais sur la mer quand il a passé; mais il nous a retardés quand même pendant trois jours par la cendre et la boucane qui étaient dans l'air. Dans la rivière au Foin, à Mistassini, il a brûlé 28,000 billots de pin que les Price avaient fait bûcher. Il y a eu cinq hommes qui ont brûlé à Chambord: Osée Fortin avec un de ses garçons, Narcisse Morin avec un de ses garçons, et un garçon de Vallier Lavoie a brûlé dans son étable en voulant sortir sa jument, qui ne voulait pas sortir.

Quand j'étais à Chambord, dans les premières années, il y avait des tourtes en masse; tout le monde en tuait. Un bon dimanche d'hiver, moi et mon beau-frère Hippolyte, on part le matin pour aller à la chasse. On s'en va par dans l'Anse en face de chez-nous; on se rend à la rivière Ouellet. Arrivés là on aperçoit un gros volier de tourtes juchées sur un gros bouleau. On tire chacun un coup dans le volier, mais les tourtes ne bronchent pas. On bourre nos fusils et on tire encore chacun un coup, mais aucune tourte ne tombe. Quand on voit ça, on regarde: on aperçoit tout le plomb tombé sur la neige au bout de nos fusils. Là, la peur nous prend; on vend nos jambes au diable. On était pour manquer la messe; ça fait, on s'en est allé à la messe. Depuis ce temps-là j'ai jamais touché un fusil le dimanche matin.

---

(9) Les anciens employaient au féminin les noms des saisons excepté celui du printemps.

(10) Surintendant de la compagnie Price.

(11) Cela reporte vers 1882.

(12) La rivière Grignon.

Je vas sur 84 ans. Je suis encore capable; je peux manger la mer avec ses poissons. Je peux me battre. Je pense que je serais encore capable d'aller aux chantiers; mais ils ne veulent pas de moi parce que je suis trop vieux. Je ne suis jamais malade.

Il y a un voyage de misère que j'ai fait avec Louis Clairé à la Baie James. Je vas vous le raconter.

Je m'étais engagé à Louis Clairé pour un an, pour aller dans les postes de la Baie James. Louis traitait avec les Sauvages; il montait des provisions. Il avait un grand canot qui portait 2,000 livres, avec un petit canot attaché en arrière. Il avait avec lui un petit Sauvage qui venait des postes de la Baie James; c'était un petit orphelin, je suppose, il appelait Louis son "oncle".

Ca fait, on est parti de la Pointe aux Pins, à Chambord, par sur le lac Saint-Jean. On a voyagé un mois et demi le long de la rivière Chamonchouane (*Ashuapmouchouan*). On ne s'accordait pas. J'étais obligé de portager tout comme lui; il aurait voulu que j'aurais tout fait. Moi j'avais le front trop dur pour l'écouter. Il me donnait des coups d'aviron.

Ca fait, quand j'ai vu ça, je lui ai dit: "Ecoute, Louis, quant à être pris pour mourir avec toi, j'aime autant mourir le long de la rivière; je vas revirer". Il ne pensait pas que j'avais assez de front pour revirer si loin que ça. Je l'ai laissé à l'engueulement du lac Chamonchouane.

La dernière nuit que j'ai couché avec lui on était tenté à la Macouché des Sauvages. Là il y avait un grand morceau de terre faite: un grand plateau sec au bord du lac. Cette nuit-là le petit Sauvage avait donc peur! Pauvre petit garçon! il tremblait. Il a passé la nuit couché contre mes bras. Louis était couché de l'autre côté de la tente. Je le *ouatchais* (guettais); j'avais mon fusil à côté de moi, bandé, capé, prêt à tirer. S'il avait bronché je m'en serais débarrassé. Il n'a pas grouillé, moi non plus.

Le lendemain matin, un vendredi, au petit jour, avant que Louis se réveille, je me suis levé à quatre pattes, sans faire de bruit, et j'ai sorti par dessous la tente. J'ai fait un bout. Là je me suis caché derrière un gros arrachis pour voir partir Louis; j'avais peur qu'il courre après moi. Je les ai vus aller sur le lac Chamouchouane comme un petit point noir; je les perdis de vue.

Quand j'ai reviré on était à 125 milles des maisons. J'ai tout refait ce chemin-là à pied, sans manger, à boire rien que l'eau de la rivière pendant neuf jours. Il n'y avait pas de bleuets; c'était l'automne, tout était gelé. Aussi c'était tout en bois vert. La faim ne dure pas, ça dure deux ou trois jours, ensuite on se sent affaiblir; on n'a plus faim, on n'a plus de courage. Une personne ne peut pas faire une plus belle mort que de mourir de la faim. Si j'avais trouvé des grenouilles et des petites bêtes j'en aurais mangé; j'en ai cherché mais je n'en ai pas trouvé. J'avais pas de courage.

J'ai eu peur pendant trois jours: peur que Louis revire et qu'il me tire un coup de fusil derrière la tête. Au bout de trois jours de marche il y avait la montagne du Sparvier, carrée à pic chaque bord de la rivière. Là il y a un rapide, pas de chute; il n'y a pas épais d'eau; c'est rien qu'un gros courant et des bouillons; pour monter ça ne monte pas autrement qu'à la perche; on descend le rapide en canot. Pour portager par terre il faudrait faire le tour de la montagne: 15 milles de tour. Je n'ai pas voulu l'entreprendre, parce que je ne voulais pas laisser la rivière, peur de me perdre dans le bois.

Ca m'a pris quasiment la journée pour monter la montagne de Sparvier, une distance de trois milles. J'ai passé par dessus. Je me grimpais comme je pouvais au travers des roches presque à nu, où il poussait rien que des asperges sauvages et des petites racines. Je m'aggrippais comme je pouvais après les branches d'asperges et les roches. J'étais entre la mort et la vie; si les branches avaient cassé j'étais fini, j'aurais tombé dans l'abîme; je me serais tué ou noyé. C'est grâce à mes deux petites filles, mes petites Marie, si je suis encore en vie. Je me recommandais à elles: *ben crère*, c'étaient deux anges du ciel, elles étaient mortes jeunes.

Ca fait, le soir je me suis couché au bout du portage de Sparvier. Là où je me suis couché il y avait un petit cimetière. Un père missionnaire qui était avec le Père Lacasse était enterré là. J'ai couché dedans; j'avais peur des bêtes sauvages.

De là j'ai continué à marcher le long de la rivière, sans manger. La neuvième journée au soir j'ai écrasé de faiblesse à peu près à quatre arpents de la première maison de Saint-Félicien, droit en face de Normandin. J'ai passé la nuit là. Le matin, au jour, je me suis réveillé, je me suis levé debout, j'ai essayé de marcher, mais j'ai fait trois pas et j'ai écrasé dans le bord de l'écorce de la rivière; je me suis déboulé en bas de l'écore.

Là j'ai parti à quatre pattes. J'ai mis du temps à arriver à la première maison, chez Alexis Bluteau, un vieux garçon; pas avant 10 heures le dimanche matin. J'ai venu à bout de me rendre à la porte de la maison. Là j'ai essayé de me lever debout pour ouvrir la porte, mais je n'étais pas capable de toucher la clanche; je grattais dans la porte.

Alexis a cru que c'était son petit chien qui grattait et jappait. Sa soeur était à dire le chapelet; lui est venu et a ouvert la porte. En m'apercevant, il a eu peur, cet homme-là! Il a foncé au fond de la maison en criant: "Mon Dieu, Poléon est mort!" *Ben crère*, il me connaissait si bien. Moi je n'ai pas pu lui répondre; je ne parlais plus. Je lui ai fait signe que je n'était pas mort. Là il a dit à sa soeur: "Viens m'aider". Ils m'ont pris tous les deux, ils m'ont mis sur un lit. Là il a compris que j'avais reviré de bord et que je mourais de faim.

Il a fait appeler Tit-Pierre Gagnon et sa jument pour aller *cri (quérir)* le curé, l'abbé Gauthier. Quant Pierre est arrivé à l'église la messe n'était pas encore finie; le curé a été obligé de la raccourcir pour ve-

nir à mon secours. Le curé arrivé, si j'avais été capable de parler je lui aurais dit ce que j'avais; mais je ne pouvais pas. Alexis lui a dit que c'était la faiblesse, que je mourais de faim. Le curé savait bien le voyage que j'avais fait, j'avais été me recommander à lui. Il leur a dit de mettre du lait dans le poèlon, de me faire une petite soupe et de m'en faire prendre avec une cuillère à thé, trois ou quatre cuillèrées de temps en temps; et il leur a dit: "Je viendrai à soir". Eux-autres lui ont demandé si j'allais mourir; il a répondu: "A soir je dirai ça".

Voilà que le soir le curé est venu. Comme de raison, il me regardait, il me tâtait. Moi je le regardais avec un bon oeil en lui faisant signe que le bon Dieu est en haut. Il a dit, le soir: "Il est à nous-autres. Augmentez un peu sa portion. Je vais envoyer du monde pour veiller. Je vais laisser le traitement faire son effet". Des gens sont venus passer la nuit. Toujours, M. le curé est revenu le lendemain; il est venu à mon lit, il a collé son oreille à ma bouche, je parlais tout bas. Je lui ai dit: "J'ai pas mal". Il leur a dit de m'en faire prendre de temps en temps (ajoutant): "Il va revenir vite".

M. le curé venait tous les jours. Quand il est venu le jeudi j'étais debout, je marchais dans la place. Tout mon ennui — comme de raison, je pleurais — c'était la hâte de descendre trouver ma femme et mes petits garçons à Chambord. Enfin, le samedi au matin Michel Gagnon a attelé sa voiture et m'a descendu chez nous à Chambord. Quand j'ai été pour passer la rivière Ouellet on a rencontré une voiture: c'était Marence, la femme à Louis Clairé, avec son garçon Prosper. Quand elle m'a vu elle s'est mise à pleurer; elle a dit: "Pauvre Poléon! il a reviré; il doit avoir eu de la misère".

Quand je suis arrivé à la maison il n'y avait personne; ma femme était aller couper (*du grain*) à la Pointe aux Pins avec ses deux petits garçons; elle leur avait fait une cabane avec des gerbes placées les unes à côté des autres; ils jouaient là-dedans. En me voyant elle a eu peur; elle a cru que je revenais de dans la terre.

J'ai bien été un mois pas capable de travailler. Ensuite j'ai pris de la force. Dans ce temps-là j'étais âgé de 26 ans. Je restais voisin de chez vous. C'est ton grand-père Jos Potvin qui nous a fait vivre tout le temps que je n'ai pas été capable de travailler.

Dans l'été d'ensuite, quand Louis a descendu à Chambord, je l'ai guetté un mois de temps un fusil à la main. Je lui en voulais. J'étais pour le tuer; c'est M. le curé Girard qui m'en a empêché. Il m'a fait une prière; je l'ai écouté, comme de raison. Je me suis réconcilié avec Clairé. On s'est donné la main et on est devenu bons amis. Tout ce qu'il m'a dit, quand on s'est réconcilié, c'est qu'il avait reviré au bord du lac Chamonchouane: "J'étais pour courir après toi pour te flamber la tête".

J'ai conté ce voyage-là à un jeune Américain voilà une quarantaine d'années; lui a fait un livre avec ça, aux Etats.

gagnon FRERES

Tél.: 549-6471

Tremblay, Rinfret et Tremblay

393 est, rue Racine — Suite 610 CHICOUTIMI

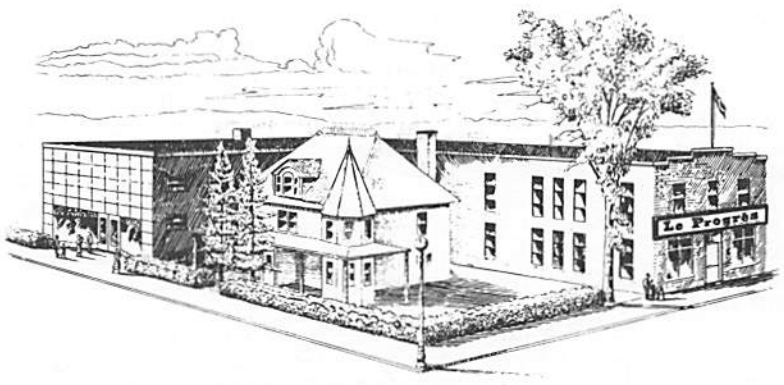

543-4474

Le Progrès du Saguenay Ltée

316, Avenue Labrecque, CHICOUTIMI

IMPRESSION DE QUALITÉ

Le "lacouturisme", 1933-1940

Le Père Onésime Lacouture, s.j.

Le sujet traité dans cet article n'est pas étranger aux objectifs de la revue *Saguenayensia*. En raison du remous produit dans le diocèse par ce qu'on a appelé le "lacouturisme", il convenait, semble-t-il, d'en rappeler et d'en préciser le caractère avant qu'il s'estompe complètement.

Ce mot tiré du nom du père Onésime Lacouture, jésuite et prédicateur de retraites sacerdotales dans les années de 1933 à 1940, exprime assez parfaitement une tendance au perfectionnisme qui a caractérisé l'Église du Québec et qui semblait être la revanche du volontaire sur l'obligatoire.

Théologiquement, le catholicisme québécois constituait une Église durant la première moitié du vingtième siècle, mais sociologiquement il semble que l'Église du Québec existait sous la forme d'une secte. Car les difficultés économiques, politiques, sociales et culturelles étant partagées par toute la collectivité québécoise, c'est l'ensemble du groupe qui constituait à ce moment une catégorie de "déshérités". Aussi longtemps que toute la collectivité se trouvait dans la même situation défavorable, le groupe religieux ne sentait nullement le besoin de se diviser car cette division ne pouvait qu'entraîner son affaiblissement. L'Église québécoise fut en quelque sorte une secte de "déshérités" réunis afin de trouver réconfort, consolation dans un statut privilégié. L'idéologie nationaliste de conservation qui fut l'idéologie dominante durant cette période possédait aussi certains caractères propres à engendrer une attitude de "sectaire".

Durant la décennie 1930-1940, il semble que la société québécoise s'était engagée d'une manière plus profonde dans une vie religieuse perfectionniste dont le "lacouturisme" représente une expression importante.

Durant cette même période de difficultés, on assistait également à un renforcissement numérique de l'institution religieuse. Des études sociologiques démontrent que le nombre de vocations religieuses et sacerdotales a augmenté durant la "crise" et que les québécois ont vécu dans une assez grande austérité.

Le type de réponses apportées par les leaders de la société québécoise à ces problèmes socio-économiques est toujours le même: "retour à la terre nourricière et éducatrice qui assure le salut du peuple", la période de la crise est une "occasion providentielle de rendre le peuple canadien-français à sa vocation historique, de repeupler les campagnes et d'asseoir sur une base véritable l'organisme économique". Le clergé québécois fut donc un des leaders, de ce retour à la terre.

C'est à la lumière de ce contexte socio-culturel et économique que peut se comprendre la prédication du père Lacouture. Né à Saint-Ours le 13 avril 1881, Onésime Lacouture poursuivit des études de philosophie au séminaire Saint-Hyacinthe, de théologie chez les Jésuites et fit sa régence en Alaska. Sa carrière sacerdotale fut assez variée: aumônier militaire durant la première guerre mondiale, pèlerin aux Indes, troisième an en France: De 1929 à 1935, on le retrouve à la maison du Sault-au-Récollet où il exerça diverses fonctions. Sa carrière de prédicateur de retraites se poursuivit de 1933 à 1940; il résida, durant cette période, au collège Jean-de-Brébeuf. Les onze dernières années de sa vie, soit de 1940, fin de sa carrière de prédicateur, au 17 novembre 1951, date de sa mort, se partagèrent dans l'accomplissement de diverses tâches à l'université Loyola à Los Angeles, à la mission Saint-Régis, au collège des Jésuites de Sudbury, au collège Saint-Ignace à Montréal.

Homme au physique imposant, au tempérament assez original, le père Lacouture possédait les dons d'un bon orateur mais d'un orateur qui se voulait très pratique, très concret.

Quelle fut sa doctrine? quelle fut son influence auprès du clergé québécois de cette période?

Les retraites prêchées par le père Lacouture se partageaient en trois séries traitant successivement de la vie spirituelle ou la vie de la foi en trente-trois méditations; de la vie de Jésus-Christ en trente-cinq méditations; de l'activité du Saint-Esprit en trente-six méditations.

Dans ces méditations, l'auteur s'inspirait des exercices spirituels de Saint Ignace et des grands

maîtres de la spiritualité et de la doctrine de la perfection chrétienne.

La première série d'entretiens et de méditations portait sur les deux activités et les deux destinées de l'homme: l'une naturelle, l'autre surnaturelle.

Le catholicisme consiste donc à faire passer l'homme d'une vie à l'autre, à le faire cesser d'agir comme un homme en vue d'un bonheur naturel, pour commencer à agir comme un dieu en vue d'un bonheur surnaturel, tout comme l'homme est appelé à le faire au ciel. Pour cela, il faut donc s'attaquer systématiquement au naturel qu'il y a en chacun. C'est dur, sans doute, mais le Christ n'a-t-il pas dit: "Si quelqu'un veut venir après moi et être mon disciple, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive".

Selon le père Lacouture, la vraie doctrine chrétienne résidait essentiellement dans le renoncement.

Tout homme mais surtout le prêtre doit s'appliquer à développer en lui une nouvelle mentalité chrétienne, c'est le pivot qui dépend de lui dans la religion : cesser de mettre ensemble le bien naturel et le surnaturel, l'activité naturelle et surnaturelle et tout placer sur le chemin du ciel. Attaquer systématiquement les motifs naturels, cesser de mettre son bonheur dans les biens créés, commencer à agir sur la terre comme on le fera au ciel, voilà le pivot, le fondement du christianisme.

En résumé, il faut pratiquer les quatre vertus de reconnaissance et d'humilité dans les choses agréables, de résignation et de confiance dans les choses désagréables. L'aumône et la mortification corporelle et spirituelle sont les moyens par excellence de se détacher des biens extérieurs de l'âme et du corps.

Après avoir brisé avec toute attache, le retraitant était appelé, dans la deuxième série, à l'idéal de sa vie de chrétiens: "c'est-à-dire vider son coeur de l'affection aux créatures et à soi-même afin que son coeur soit tout aux choses de Dieu". Il fallait alors pour le retraitant vivre ce qu'il connaissait du plan divin et le vivre en union avec Jésus, en marchant sur ses pas, étant certain qu'Il accomplit parfaitement le plan divin pour les hommes. Pour mieux vivre cette retraite, il fallait y mettre beaucoup d'amour, de mortification, de renoncement.

La troisième série s'occupait du saint Esprit ou de l'amour divin, car les dons du saint Esprit sont nécessaires pour comprendre les méditations, pour les goûter afin qu'elles passent dans le coeur et de là dans la pratique de la vie concrète.

Réduire en plans ou résumer un si grand nombre de méditations risque de trahir la pensée de l'auteur. Le but de cette étude n'est pas d'analyser sur le plan théologique cette prédication en y relevant des erreurs théologiques, mais plutôt de la saisir dans le contexte du temps et d'essayer de voir son influence dans le clergé.

L'aspect qui nous intéresse plus particulièrement concerne le renoncement, la mortification, l'austérité comme fondements du christianisme.

Sur ce plan, le père O. Lacouture n'est pas un novateur, car la spiritualité sous-jacente à la vie religieuse québécoise a longtemps accordé la prééminence des fins spirituelles sur les fins temporelles, à l'instar de la théologie du dix-neuvième siècle. Les connaissances religieuses élémentaires des laïcs se concrétisaient dans des manifestations, des rites collectifs, comme les processions, les pelerinages, les retraites annuelles et des rites individuels qui consistaient en jeûnes, sacrifices, mortifications, macérations... Ces manifestations visibles de la foi étaient "caractéristiques d'une société traditionnelle et paysanne". Le catholicisme québécois devait rappeler à l'homme la misère de sa condition terrestre et aviver ainsi son désir de l'au-delà.

La prédication du père Lacouture mettait un accent assez fort sur le renoncement, la mortification; en cela il fut un homme de son temps. Dans ses retraites sacerdotales, fumeurs, amateurs de sports, de confort, de liqueurs, ceux qui avaient des affections particulières étaient fortement invités à se détacher, car autrement le temps de la retraite serait long et d'ailleurs le saint Esprit ne pourrait les éclairer!

Le prédicateur mettait-il trop d'insistance sur certains moyens conseillés à tout homme appelé à la perfection chrétienne? A-t-il trop simplifié, dans la pratique, la doctrine? Avait-il comme but de vouloir protéger une partie du clergé du danger d'embourgeoisement? Des disciples ont-ils exagéré certains aspects de sa prédication?

Les réponses sont multiples et partagées allant d'une part de l'approbation complète de cette prédication, d'autre part à la condamnation formelle en passant par une gamme d'opinions plus nuancées.

Cependant, très tôt, dès 1936, le prédicateur semblait discuté au sein du clergé québécois; prêtres et évêques ressentaient un certain malaise, car il était de plus en plus question des "lacouturistes" pour désigner ceux qui non seulement suivaient ces retraites mais surtout avaient la volonté de pratiquer les moyens proposés pour se détacher des biens matériels, naturels, de se dépouiller de tout leur confort dans leur vie de prêtre.

Un témoignage tiré d'une circulaire de Mgr J.-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, est assez significatif; en 1938, annonçant la retraite du père O. Lacouture à son clergé, Mgr écrivait: "Ce serait sans doute injurier le P. Lacouture que de lui attribuer la prétention de faire oeuvre nouvelle ou peu conforme à la tradition catholique. Mettant de côté le talent personnel du prédicateur, sa façon aussi originale que pénétrante de présenter la vérité en nous épargnant de longues et laborieuses recherches, nous pouvons dire que sa thèse fondamentale n'est pas autre que la théologie de l'ordre surnaturel telle qu'on la trouve dans l'Écriture Sainte, chez les Maîtres de la vie spirituelle et dans les oeuvres des plus grands théologiens. Appuyé sur pareil fondement,

le Père peut bâtir à son aise, et nous signerions volontiers ce passage d'un article publié dans la Revue Franciscaine de février 1936 sous la plume d'un jeune prêtre de St-Hyacinthe:

> "Pendant une trentaine d'instructions, le prédicateur nous livre le plan le plus solide, le plus harmonieux, le plus compréhensif de la vie surnaturelle, le plan même de Dieu. Tournez cette synthèse et retournez-là en tout sens, essayez si vous le pouvez d'en construire une autre qui soit également conforme aux intentions divines manifestées dans les Saintes Écritures, je ne crois pas que vous puissiez y réussir. Chaque élément est à sa place et à la place que la Sagesse Divine lui a marquée car Dieu n'a pas établi le monde surnaturel avec moins de sagesse que le monde naturel".

"Que les conclusions à tirer de ces principes soient parfois de coûteuse application; qu'elles rencontrent en route quelques obstacles de la part de nos habitudes naturelles, de nos préjugés ou de notre penchant au moindre effort, il ne faut ni s'en scandaliser ni crier à l'exagération. Le meilleur remède à ce mal d'aventure se trouvera dans un acte d'humilité sincère, dans la confiance en la grâce et en la prière, et dans la conviction que pour nous prêtres, guides et pères spirituels des âmes, la sanctification personnelle s'impose, doit dépasser celle des chrétiens ordinaires, aller jusqu'à la plus haute ascèse, au prix de sérieux efforts et même de grands sacrifices, sans quoi nous resterions toujours inférieurs au sublime idéal que nous avons conçu au beau jour de notre entrée dans le sacerdoce".

Ces deux textes défendant l'orthodoxie de la doctrine du père Lacouture, d'autres documents consultés ainsi que des témoignages oraux, démontrent assez clairement que l'unanimité sur ces retraites et leurs conséquences n'existait pas dans le clergé des différents diocèses de la province.

Le diocèse de Chicoutimi n'a pas reçu la visite de ce prédicateur; cependant une cinquantaine de prêtres ont suivi à l'extérieur du diocèse l'une ou l'autre des trois retraites. Il est reconnu que quelques prêtres ont été des fidèles disciples et surtout ont pratiqué le renoncement, fortement conseillé. Le père Onésime Lacouture a été un homme de son temps mais seule une bonne biographie nous permettrait de mieux saisir l'homme, l'influence de sa doctrine et les raisons motivant l'arrêt d'une telle prédication en 1940.

L'histoire religieuse du Québec dans la première moitié du vingtième siècle recèle des aspects très intéressants!

SOURCES ET RÉFÉRENCES:

P.E. Chagnon — *La Vie spirituelle ou la vie de Foi.* Cahier de notes dactylographiées de la 1ère série des retraites du père O. Lacouture, s.j. Presbytère Notre-Dame, Granby, 1940, 158 pages.

Mgr J.-A. Langlois — *Circulaire au clergé de Valleyfield.* No 46, juin 1938.

A. Longpré — *Que penser des retraites du Père Lacouture, s.j.?* Revue Eucharistique du clergé, janvier 1936, pp. 5-11.

C. Moreux — *Fin d'une religion?* Monographie d'une paroisse canadienne-française. Presses de l'Université de Montréal, 1969.

Catalogus Provinciae Canadae Inferioris Societatis Jesu — Marianopoli ex typographia S S Cordis — 3 tomes: 1928-1937, 1938-1946, 1947-1956.

—Nous remercions bien sincèrement M. l'abbé Jean-Philippe Blackburn, de l'évêché, M. le chanoine Joseph Lalancette et le R.P. Albert Roy, s.j., Maison-Mère du Bon-Conseil pour leurs précieux renseignements.

Jean-Claude Drolet, professeur.

Notes historiques sur la mission de l'Anse Saint-Jean

Ces notes, publiées dans les ANNALES DE LA PROPAGATION DE LA FOI en juin 1878, répètent certains détails déjà bien connus, mais elles y ajoutent beaucoup et surtout elles brossent un petit tableau qu'on a intérêt à voir dans son ensemble et qui situe l'aperçu d'histoire de la localité même de l'Anse Saint-Jean. On y trouvera sans doute une belle page de petite histoire dans le style de l'époque. L'auteur, l'abbé Paul Dubé, était curé de l'Anse Saint-Jean depuis 1875. Il puisait dans les notes d'un de ses prédécesseurs, l'abbé Lucien Otis, une grande partie des renseignements qu'il utilisait dans ce rapport. adressé à l'abbé H. Têtu pour lesdites Annales.

Anse Saint-Jean, 2 avril 1878.

Ce fut dans l'été 1838 que les premiers colons débarquèrent à l'Anse Saint-Jean. Ils étaient envoyés par une société formée de 21 citoyens de La Malbaie à la tête desquels se trouvait Sieur Alexis Tremblay (Picoté).

Noms des associés

1. Alexis Tremblay (Picoté).

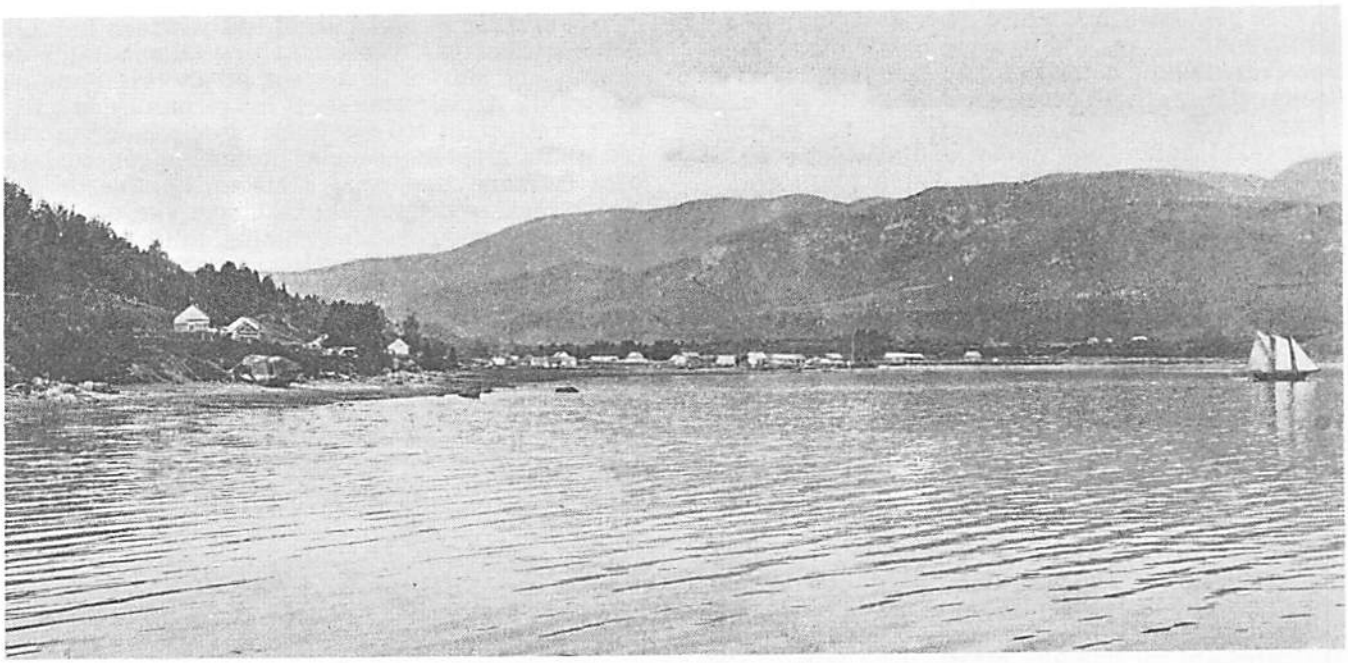

L'Anse Saint-Jean. — Photo Pruneau et Kirouac.

2. Louis Tremblay (Picoté).
3. Joseph Tremblay (Picoté).
4. Alexis Simard.
5. Thomas Simard.
6. Ignace Couturier.
7. Joseph Lapointe.
8. Benjamin Gaudreault.
9. Joseph Harvey.
10. Louis Desgagné.
11. Louis Bouliane.
12. Louis Villeneuve.
13. Basile Villeneuve.
14. Ignace Murray.
15. David Blackburn.
16. Georges Tremblay.
17. Jérôme Tremblay.
18. François Maltais.
19. Michel Gagné.
20. Pierre Boudreault.
21. Jean Harvey.

Le but que se proposaient ces âmes généreuses c'était d'ouvrir un nouveau champ à la colonisation et de pouvoir un jour y placer convenablement leurs enfants. Mais pour atteindre ce but il y avait deux obstacles considérables à lever: il fallait 1o composer avec la puissante société anglaise appelée de la Baie d'Hudson, qui, étant en possession de tout le territoire du Saguenay, ne voulait pas se désister de ses droits, à moins qu'on ne lui payât la somme de mille huit cents louis (£1,800). Alors, elle permettait seulement aux colons de couper le pin et l'épinette qui se trouvaient dans ses limites, sans cependant consentir au plus petit défrichement.

2o Le second obstacle était le dénuement absolu où se trouvait la société de La Malbaie. Quoique composée de citoyens à l'aise, néanmoins la position respective de chacun d'eux était loin de leur permettre de fonder un capital suffisant pour rencontrer les exigences des associés de la Baie d'Hudson.

En présence de ces difficultés, les associés décidèrent que, pour parvenir à rencontrer la somme que la compagnie réclamait, ils devaient avoir des chantiers, sans se préoccuper pour le moment de la colonisation. D'ailleurs, le bail qui donnait tous ces privilèges à la compagnie anglaise devait expirer en peu d'années et alors, tout obstacle étant vaincu, il serait facile à la société de La Malbaie d'atteindre son but primitif.

Au printemps donc de l'année 1838, les eaux du Saguenay virent la première goélette portant les braves qui devaient combattre pour leur conquête. Mais, malheureusement, elle ne put atteindre que les sept îles (1), près de Tadoussac, à raison des glaces qui couvraient la rivière. On y débarqua un certain nombre d'hommes pour y construire un moulin à scie et y passer l'été.

La goélette remonta de là jusqu'à l'Anse au Cheval (vis-à-vis Sainte-Marguerite), où l'on débarqua une seconde troupe avec instruction d'y construire un moulin et y couper du bois. Le reste de l'équipage continua sa route jusqu'à l'Anse Saint-Jean.

L'établissement de ces trois postes, jusque-là ignorés, devant avoir chacun son moulin et des hommes à gages pour y amener le bois propre aux madriers, était la tâche que s'était imposée la société pour l'année 1838.

Tous ces jeunes gens stationnés au milieu des neiges fondantes du printemps n'avaient aucun abri. Mais si les privations et les fatigues furent grandes, on peut assurer que leur courage le fut davantage.

---

(1) Appelées les "petites îles".

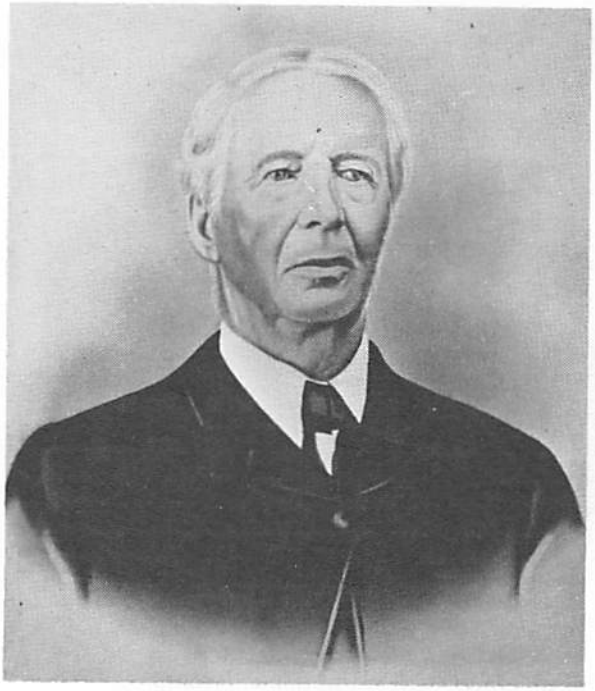

François Tremblay, qui a abattu le premier arbre. — Dessin de Victor Grenon.

Les moulins se firent, avec les écluses, à bras d'hommes; celui de l'Anse Saint-Jean put scier assez de madriers, durant la saison d'été, pour être en état de pouvoir charger un navire dans le mois d'octobre. Cette charge vendue suffit seule à compléter les £ 1,800 dus à la compagnie de la Baie d'Hudson.

La société de La Malbaie s'acquit par là de la renommée et assura son crédit.

Le Saguenay fut dès lors considéré comme une terre promise. Aussi, tout le surcroît de population qui encombrait les vieilles paroisses de la Côte Nord tomba-t-il comme sous le coup d'une baguette magique en entendant les récits merveilleux des jeunes gens qui revenaient de ces lointains climats.

Le Saguenay était une rivière sans fond comme sans mouillage possible (hors celui de l'Anse Saint-Jean et de l'Anse Saint-Étienne). Fût-on près du port où l'on voulait aller, le vent favorable cessant, il fallait rebrousser chemin et se hâter d'atteindre l'un de ces hâvres. Ils avaient vu la *Boule d'Éternité (Trinité)* (2), montagne, se perdant dans les nues. Plus haut, les terres étaient d'une étendue immense, d'une qualité supérieure; une vallée sans horizon s'étendait depuis la Grande Baie jusqu'au lac Saint-Jean. C'était là que croissaient la vigne plantée par les Pères Jésuites et les autres fruits des climats chauds. — Enfin que de belles choses n'avait-on pas à dire sur ces parages enchantés!

Dès l'automne de la même année 1838, 8 familles étaient montées s'établir à la Baie des Ha Ha.

Les chantiers de l'Anse Saint-Jean continuèrent, sous la direction du même chef, avec plus ou moins de succès jusqu'en 1845 (3). Alors, les associés résolurent, d'un commun accord, de vendre tous les établissements appartenant à la Société. Ce fut la maison W. Price et Cie qui en devint l'acquéreur.

Les portes étaient ouvertes, tous les obstacles levés: le bienfait était immense pour la population déjà fixée au Saguenay à cette époque, ainsi que pour ceux qui devaient y venir plus tard. Aussi, les héritiers de tant de sacrifices doivent-ils une souveraine reconnaissance à ces 21 citoyens généreux de La Malbaie qui leur préparèrent ainsi l'avenir.

À partir de 1845, l'Anse Saint-Jean fut abandonnée comme point central, la maison Price lui ayant substitué la Grande Baie, et cinq familles seulement continuèrent à demeurer au premier poste. Une couple de familles vinrent se joindre aux anciennes dans le cours des années suivantes.

Ces familles restèrent ainsi isolées jusque vers l'année 1856, sans que leur nombre s'augmentât d'une manière notable. À cette époque s'établit un courant assez considérable d'émigration venant des Éboulements: alors, les forêts disparaissent comme par enchantement et se transforment en campagnes fertiles.

Pendant ces dix-huit premières années, l'Anse Saint-Jean fut visitée par un grand nombre de missionnaires résidant à la Grande Baie et dont voici les noms:

Les Rév. PP. Oblats Durocher, Babel, Fiset, Bourassa, Garand, Arnaud, Lalaze, Honorat et Durocher, frère du Rév. Père du même nom.

En 1839, le Rév. M.B.B. Decoigne, curé de la Baie Saint-Paul, et le Rév. M.Z. Lévêque, curé de La Malbaie, donnèrent la mission.

Les Rév. Pères Oblats s'étant retirés de la Grande Baie en 1851 (4), le Rév. M. Charles Pouliot les remplaça dans la mission de l'Anse Saint-Jean jusqu'en 1854. Vint alors le Rév. M.T. Gill, puis le Rév. M.T. Otis (5) en 1856, pour laisser le soin de la même mission au Rév. M.T.A. Martel en 1858.

Ce fut vers la fin de 1861, que Mgr C.F. Baillargeon nomma un missionnaire résidant à l'Anse Saint-Jean, dans la personne du Rév. M.T.L. Otis, curé de Saint-Alphonse. Ses successeurs furent les Rév. M. Sauvageau (Georges) en 1866, Girard (Gustave-Adolphe) en 1867, et enfin dans l'automne de 1875, le missionnaire actuel.

---

(2) Il faudrait lire ici: la Boule, l'Éternité et la Trinité.

(3) C'est en juillet 1842 que la Société des Vingt-et-Un céda ses établissements à Price.

(4) En réalité le 1er octobre 1853.

(5) Lire: Léandre Gill et Lucien Otis; plus loin, L.-A. Martel. — Les "L" du manuscrit avaient sans doute une forme équivoque.

Maison d'Édouard Roy, où fut célébrée la messe avant la chapelle.

Faire de longs voyages pour visiter les ouailles, risquer leur vie au milieu des tempêtes qui sévissent quelques fois violemment sur la rivière Saguenay, éprouver des retards à bord des goélettes ou des chaloupes, ainsi que des contre-temps de toutes sortes, telle dut être la condition des premiers missionnaires. Mener une vie de solitaire, passer plusieurs mois de suite sans voir leurs confrères, supporter beaucoup d'ennui et voyager quelquefois au milieu des dangers, tel fut le partage des missionnaires résidants. À propos des tempêtes du Saguenay, je me rappelle le fait assez original d'un voyageur qui, après être parti le matin de l'endroit appelée Descente des Femmes, fut surpris par la tempête, rebroussa chemin sans s'en apercevoir au milieu des tourbillons de vent et de neige et arriva le soir, bien étonné, à l'endroit qu'il avait laissé le matin.

Jusqu'en 1857, la mission se donnait dans une maison particulière. Alors les habitants commencèrent à construire une petite chapelle, dans le voisinage de la Rivière Saint-Jean et à peu de distance du Saguenay. Le comble seulement y avait été mis, qu'une tempête arriva qui fit table rase; alors on abandonna le projet pour le moment.

Quelque temps après, M.T.L. Otis, curé de Saint-Alphonse, vint leur donner la mission et les citoyens, se trouvant trop à la gêne dans une maison privée pour l'exercice de leurs devoirs religieux, se réunirent dans la pensée qu'il fallait relever ou mieux construire à neuf les murs du temple renversé. Le missionnaire leur conseilla de choisir une autre place, vu que celle indiquée plus haut offrait à la rivière Saint-Jean une proie facile à dévorer et que probablement plus tard le terrain, continuant d'ébouler, nécessiterait des charges pesantes aux contribuables.

Le conseil fut sur l'heure adopté et aussitôt l'on se mit à l'oeuvre. Tous les matériaux de la chapelle écrasée furent transportés sur un plateau élevé, à une distance d'environ 20 arpents du Saguenay. C'est là qu'on construisit la chapelle actuelle.

Les habitants, peu nombreux, élevèrent eux seuls, sans aide aucune, une chapelle de 46 pieds sur 36. On ne pouvait certainement manifester plus de bonne volonté.

"La chapelle est terminée, hâtons-nous de construire le presbytère et le prêtre résidant ne tardera pas." C'est ce que l'on fit en effet. Le trois avril 1860, Mgr C.-F. Baillargeon ordonnait cette construction. Les citoyens, malgré leur indigence, se mirent résolument à l'oeuvre. M. Martel, alors leur missionnaire, conduisit les affaires avec une activité et un zèle qui furent couronnés de succès. Tout marcha si bien et si vite, que dans l'automne 1861 la bâtisse, contre l'attente de Monseigneur de Tloa, se trouva entièrement terminée.

Aussi, le 2 septembre 1861, le Rév. M. Otis était-il nommé premier curé de l'Anse Saint-Jean. Voici comment le dévoué missionnaire raconte son arrivée dans sa nouvelle paroisse:

"Parti de Saint-Alphonse le 24 septembre 1861, "je n'arrivai à l'Anse Saint-Jean que le 28 dans la "nuit, veille de la fête Saint-Michel. Je descendis en "chaloupe par un coup de vent des plus violents. "Plus d'une fois nous craignîmes d'être submergés. "Je n'avais avec moi qu'une partie de mes bagages, "l'autre était dans un grand bateau qui faisait voile "en même temps. Mais la tempête était si forte qu'el-"le épouvanta les matelots et jusqu'au capitaine; "de sorte que le bateau prit terre au Tableau et y "passa le dimanche, 29.

"Mon arrivée au nouveau presbytère n'était pas "des plus attrayantes. C'était la forêt tout autour. "La forêt, il est vrai, renversée par le feu; mais le feu "avait respecté ses débris. De sorte qu'il fallut se "frayer un passage quelconque à travers le bois et "les énormes souches pour y arriver... Les deux uni-

"ques bâtisses étaient la chapelle construite en 1857 "et le presbytère. Tout le reste était à faire: sacris- "tie, étable, grange, etc. Mais, je dois confesser, à la "louange des colons d'alors, que je trouvai dans leur "zèle un dédommagement de l'embarras où je me "trouvais; car, au premier novembre, grange, étable "et autres dépendances étaient debout.

"Ma première messe solennelle comme prê- "tre résidant fut célébrée le 6 octobre, fête du Saint "Rosaire. Un seul homme dans la place savait les ré- "pons, aucun chantre, ni servant. Les choses allèrent "ainsi jusqu'à Noël.

"La messe de minuit et du jour de Noël fut des "plus solennelles: quatre servants en surplis, un en- "censoir, huit chantres qui faisaient leur possible "aux Alleluia, un harmonium accompagnant les voix "de douze jeunes filles. — Les anciens colons, privés "depuis 18 ans de ces solennités si belles et si tou- "chantes, ne pouvaient retenir des larmes de joie en "voyant ces choses qui leur rappelaient les douces é- "motions éprouvées autrefois au pays natal. C'était "les Juifs rendus à leur chère Jérusalem après les en- "nuis de l'exil: *Et facta est laetitia in populo, magna "valde!*".

On ne sait qui admirer davantage, du pasteur qui se multiplie pour présider à tous les travaux d'organisation ou des paroissiens qui secondent un si beau zèle. Trois mois se sont à peine écoulés que déjà la création est complète. S'il nous était donné de considérer le courageux missionnaire à l'oeuvre pendant les 5 ans qu'il desservit l'Anse Saint-Jean, nous le verrions se dévouer corps et âme pour l'avancement spirituel et temporel de ses chères ouailles. Colonisation, éducation de l'enfance, accroissement de la piété au milieu de son peuple, rien n'est négligé. Il se fait tout à tous: il instruit, il encourage, il console, il prie, il travaille sans cesse et la joie semble sa compagne habituelle dans sa solitude bien-aimée. Que ne peut-il y demeurer encore des années et des années! Mais, bientôt, épuisé par le travail, sa santé ne peut résister plus longtemps à l'ardeur de son zèle, et bien à regret il confie à un autre un champ si bien cultivé.

La première visite épiscopale eut lieu en l'année 1863. Monseigneur Charles-François Baillargeon, accompagné des Rév. Pères Beaudry et Lecours, arriva à l'Anse Saint-Jean le 27 juillet à 10½ heures du soir. La joie de la population fut grande le 28 au matin lorsqu'elle apprit l'arrivée de Sa Grâce. Monseigneur voulut dans l'avant-midi visiter la place. Il fut accompagné dans son voyage par la cavalerie jusqu'à 4 milles. Là s'arrêtait le chemin praticable.

Les exercices de la visite commencèrent dans l'après-midi. Le lendemain, 56 personnes eurent le bonheur de recevoir la confirmation. Monseigneur partit de l'Anse Saint-Jean pour Tadoussac le 29 à midi, en chaloupe. Sa Grâce éprouva du vent contraire, des orages, et ne put arriver à Tadoussac que dans la nuit.

L'année 1865 fut célèbre par la disette de fourrage. Cette disette était générale. Tous les grains en réserve pour les semences furent dépensés; ce fut par ce moyen que l'on put sauver les animaux. Il fallut ensuite faire venir les grains de semence de La Malbaie.

Le commencement de l'année 1866 fut surtout remarquable par l'émigration. Un certain nombre de familles,n'ayant pas semé, se voyait sans espoir d'échapper à la misère. Dans cette extrémité, on prit des informations de tous côtés. L'un trouva ici des avantages, l'autre voyait là de l'or et du pain. Enfin, il fut décidé que le premier soleil de mars serait l'infaillible témoin du décampage. Vingt familles partirent dans le cours des deux années 1865 et 1866.

Le successeur du Rév. M.T. (L.) Otis dut laisser au bout d'un an pour cause de santé. Il réunissait à un haut degré toutes les qualités du vrai missionnaire et du solitaire. Ses paroissiens n'avaient pas tardé à s'en apercevoir et leurs regrets le suivirent à son départ.

Le nouveau curé demeura 8 ans à l'Anse Saint-Jean. Les travaux accomplis furent nombreux: la chapelle et le presbytère subirent une agréable transformation, des maisons d'écoles se construisirent et de grands fruits furent produits dans les âmes. En présence de ces 8 longues années de solitude, nous sommes ravis d'admiration et, en même temps, une pensée de frayeur se dresse devant nous de manière que nous nous demandons avec anxiété: "Si l'on exige de nous un pareil sacrifice, où trouverons-nous donc un courage et des forces pour l'accomplir?"

En 1868 eut lieu la deuxième visite épiscopale, dans laquelle 74 personnes reçurent la confirmation.

Enfin, vers le milieu de juillet 1874, Sa Grâce, Mgr E.-A. Taschereau arrivait à l'Anse Saint-Jean et le Saint-Esprit descendait sur 82 personnes.

On dit que Sa Grâce n'arriva à l'Anse Saint-Jean qu'après un grand retard, à une heure avancée de la nuit. De grands préparatifs de réception avaient été faits la veille et la population était restée longtemps dans l'attente. Le lendemain, la pluie tombait par torrents, mais elle ne put empêcher les braves paroissiens de l'Anse Saint-Jean de profiter des grâces si abondantes attachées à la visite de leur vénérable Archevêque.

Paul Dubé, ptre

Nous croyons devoir ajouter à ces notes historiques un extrait du rapport suivant que le Révérend M. Dubé a envoyé à Monseigneur l'Archevêque au mois de mars dernier et qui complète les renseignements déjà donnés sur la mission de l'Anse Saint-Jean.

Anse St-Jean, 26 mars 1878.

À Sa Grâce Mgr E.-A. Taschereau,
Archevêque de Québec.

Monseigneur,

L'intérêt que vous portez à l'oeuvre des missions, me fait croire que vous aurez pour agréables quelques renseignements sur l'Anse Saint-Jean, le Pe-

tit Saguenay et le Tableau, qui composent ma desserte.

ANSE SAINT-JEAN

L'Anse Saint-Jean, comme Votre Grâce le sait, est le lieu de ma résidence. Déjà, dans le premier rapport, je vous ai fait connaître la physionomie du peuple qui l'habite, et qu'on peut bien appeler un bon, petit et solitaire peuple, pour me servir des expressions que Votre Grâce a daigné employer dans une lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire.

Si Votre Grâce me permet quelques détails, je lui dirai la concorde qui continue de régner entre mes paroissiens et qui attire sur eux une abondance de bénédictions, car Dieu regarde toujours avec amour cette belle paix et ne laisse pas de récompenser dès cette vie les sociétés et les familles qui lui donnent l'hospitalité. La foi, la confiance en Dieu sont ici bien grandes; elles se manifestent souvent par des signes non équivoques. Un danger nous menace-t-il, une maladie vient-elle s'asseoir au foyer, aussitôt les regards s'élèvent vers le Tout-Puissant, vers Sainte Anne, etc., et le secours du prêtre est réclamé. "À défaut du médecin des corps, disent-ils, nous recourons au médecin spirituel, et c'est bien le meilleur". Je m'aperçois avec bonheur que la récompense ne se fait pas attendre, parce qu'ordinairement les dangers sont éloignés, les maladies guéries.

Le dimanche est respecté, observé; l'assistance aux offices régulière autant que possible; les catéchismes, qui se font pendant toute l'année, suivis par un bon nombre; les sacrements fréquentés assez souvent. Aux principales fêtes il y a concours, ainsi que dans les mois de Saint Joseph, de Marie, de Sainte Anne, etc. Mais c'est à l'occasion des Quarante-heures surtout que l'empressement est le plus général. L'humble chapelle revêt alors ses ornements de fête et la piété des fidèles relève spécialement l'éclat de la solennité. Grande foule à la prière du soir. À propos des Quarante-heures, je prends la liberté de solliciter une époque plus favorable. En hiver, il est difficile d'avoir le secours des confrères voisins. Cette année, j'étais seul et quoique la population ne soit pas considérable, c'est toujours un peu fatigant. Dans mon humble opinion, l'été nous conviendrait mieux, d'autant plus que nous avons maintenant un quai qui permettra au vapeur de venir dans notre port dès le printemps prochain.

En résumé, les devoirs religieux s'accomplissent bien; on pourrait cependant exiger plus de perfection de la part de quelques familles.

La tempérance peut regretter seulement quelques rares accidents que le temps fera disparaître, espérons-le; aucun vendeur de boisson n'a pu prendre racine dans notre sol ennemi de semblables plantes.

Les réunions, les danses n'ont pas beaucoup de vogue ici et l'année présente mérite une mention honorable sous ce rapport.

Je faisais remarquer, dans mes premières notes, quelque négligence dans le paiement des dettes; notable amélioration maintenant. D'ailleurs, il est bien entendu qu'il ne s'agissait, dans les dites notes, que d'un certain nombre; encore, faut-il ajouter que c'était plutôt l'impossibilité que la négligence et la mauvaise volonté qui empêchait de satisfaire à ces diverses obligations. Ici, comme dans les autres paroisses, un bon nombre font honneur à leurs affaires.

Deux écoles fonctionnent régulièrement sous le régime protecteur de la cotisation. C'est un bonheur pour nos pauvres enfants qui pourront s'instruire un peu et surtout bien apprendre leur catéchisme.

Sous le rapport matériel, le progrès est sensible. La gêne a disparu pour faire place à une aisance passable. Si l'on donnait moins d'attention à l'exploitation des bois pour se livrer au défrichement et à la culture de la terre, ce serait un acheminement vers le bien-être. On en voit une preuve vivante dans un certain nombre de braves cultivateurs, qui ont devancé, depuis longues années, leurs co-paroissiens dans la voie de la fortune et qui pourraient paraître sans rougir à côté des riches habitants de nos grandes paroisses.

Le printemps dernier, on a effectué le transport et la réparation d'une maison qui sert actuellement de demeure au bedeau et de salle publique. La bonne volonté de mes ouailles a encore brillé dans cette circonstance.

En un mot, je suis bien content de la conduite de mes paroissiens que l'éloignement protège contre les influences délétères qui pourraient venir de l'extérieur...

Paul Dubé, ptre.

AVOCATS ET PROCUREURS

Fradette, Bergeron,
Lamarre, Bouchard & Wells

110 EST, RACINE CHICOUTIMI
TEL.: 543-7757

SIMARD LIMITEE

HOTEL FRONCTENAC (DELSON) LTEE

The Hibiscus States Co. Ltd.
(St-Lucia, W.I)

PHILIPPE SIMARD
PRESIDENT

Histoire du Saguenay

Croyances des Montagnais (1)

Plusieurs historiens et autres ont donné des détails et des traits concernant les croyances des Indiens avant leur conversion au christianisme. Celles des peuples du Saguenay, les Montagnais, sont décrites par le Père Paul LeJeune,jésuite, en un chapitre spécial dans la relation de 1633-1634. (1) Nous ne saurions faire mieux que de citer le texte même de cette description.

V.T.

J'ai déjà mandé, que les Sauvages croyaient qu'un certain nommé Atachocan avait créé le monde et qu'un nommé Messou l'avait réparé. J'ai interrogé là-dessus ce fameux sorcier et ce vieillard, avec lesquels j'ai passé l'hyver, ils m'ont répondu, qu'ils ne savaient pas qui était le premier auteur du monde, que c'était peut-être Atachocan, mais que cela n'était pas certain, qu'ils ne parlaient d'Atachocan que comme on parle d'une chose si éloignée qu'on n'en peut tirer comme assurance, et de fait le mot Nitatahokan en leur langue signifie: je raconte une fable, je dis un vieux conte fait à plaisir.

Pour le Messou, ils tiennent qu'il a réparé le monde qui s'était perdu par le déluge d'eau, d'où appert qu'ils ont quelques traditions de cette grande inondation universelle qui arriva du temps de Noë, mais ils ont rempli cette vérité de mille fables impertinentes. Ce Messou, allant à la chasse, ses loups cerviers, dont il se servait au lieu de chiens, étant entrés dans un grand lac, ils y furent arrêtés. Le Messou les cherchant partout, un oiseau lui dit qu'il les voyait au milieu de ce lac; il y entre pour les retirer, mais ce lac venant à se dégorger couvrit la terre et abima le monde; le Messou, bien étonné, envoya le corbeau chercher un morceau de terre pour rebâtir cet élément, mais il n'en put trouver; il fit descendre une loutre dans l'abîme des eaux, elle n'en put rapporter, enfin il envoya un rat musqué, qui en rapporta un petit morceau, duquel se servit le Messou pour refaire cette terre où nous sommes, il tira des flèches aux troncs des arbres, lesquelles se convertirent en branches, il fit mille autres merveilles, se vengea de ceux qui avaient arrêté ses loups cerviers, épousa une rate musquée, de laquelle il eût des enfants qui ont repeuplé le monde, voilà comment le Messou a tout rétabli. Je touchai l'an passé cette fable, mais désirant rassembler tout ce que je sais de leur croyance, j'ai usé de redittes. Notre Sauvage racontait au Père Brébeuf que ses compatriotes crient qu'un certain Sauvage avait reçu du Messou le don d'immortalité dans un petit paquet, avec une grande reccommandation de ne la point ouvrir; pendant qu'il le tint fermé il fut immortel, mais sa femme, curieuse et incrédule, voulut voir ce qu'il y avait dans ce présent; l'ayant déployé, tout s'envola, et depuis les Sauvages ont été sujets à la mort.

Ils disent en outre que tous les animaux de chaque espèce ont un frère aîné, qui est comme le principe et comme l'origine de tous les individus, et ce frère aîné est merveilleusement grand et puissant. L'aîné des castors, me disaient-ils, est peut-être aussi gros que notre cabane, quoique ses cadets (j'entends les castors ordinaires) ne sont pas tout à fait si gros que nos moutons; or ces aînés de tous les animaux sont les cadets du Messou; le voilà bien apparenté; le brave réparateur de l'univers est le frère aîné de toutes les bêtes. Si quelqu'un voit en dormant l'aîné ou le principe de quelques animaux, il fera bonne chasse, s'il voit l'aîné des castors, il prendra des castors, s'il voit l'aîné des élans, il prendra des élans, jouissant des cadets par la saveur de leur aîné qu'ils ont vu en songe. Je leur demandai où étaient ces frères aînés; nous n'en sommes pas bien assurés, me disaient-ils, mais nous pensons que les aînés des oiseaux sont au ciel et que les aînés des autres animaux sont dans les eaux. Ils reconnaissent deux principes des saisons, l'un s'appelle Niphnoukhe, c'est celui qui ramène le printemps et l'été. Ce nom vient de Nipin, qui en leur langue signifie le printemps. L'autre s'appelle Pipounoukhe du nom de Pipoun, qui signifie l'hiver, aussi ramène-t-il la saison froide. Je leur demandais si ce Nipinoukhe & Pipounoukhe étaient hommes ou animaux de quelque autre espèce, et en quel endroit ils demeuraient ordinairement; et ils me répondirent qu'ils ne savaient pas bien comment ils étaient faits, encore qu'ils fussent bien assurés qu'ils étaient vivants; car ils les entendent, disent-ils, parler ou bruire, notamment à leur venue, sans pouvoir distinguer ce qu'ils disent; pour leur demeure, ils partagent le monde entre eux, l'un se tenant d'un côté, l'autre de l'autre, et quand le temps de leur station aux deux bouts du monde est expiré l'un passe en la place de l'autre se succédant mutuellement; voilà en partie la fable de Castor et de Pollux. Quand Nipinoukhe revient il ramène avec soi la chaleur, les oiseaux, la verdure, il rend la vie et la beauté du monde, mais Pipounoukhe ravage tout, étant accompagné de vents froids, de glaces, de neiges et des autres appanages de l'hiver; ils appellent cette succession de l'un à l'autre Achitefcatoueth, c'est-à-dire: ils passent mutuellement à la place l'un de l'autre. De plus, ils croyent qu'il a certains Génies du jour, ou Génies de l'air, ils les nomment Khichikouai, du mot Kichikou, qui veut dire: le jour et l'air. Les Génies ou Khichikouai, connaissent les choses futures ils voient de fort loin, c'est pourquoi les Sauvages les consultent, non pas tous mais certains jongleurs savaient mieux bouffonner et amuser ce peuple que les autres. Je me suis trouvé avec eux quand ils consultaient ces beaux oracles; voici ce que j'en ai remarqué.

Sur l'entrée de la nuit, deux ou trois jeunes hommes dressèrent un tabernacle au milieu de notre cabane, ils plantèrent en rond six pieux fort avant dans terre, et pour les tenir en état ils attachèrent au haut

de ces pieux un grand cercle qui les environnait tous; cela fait ils entourèrent cet édifice de catalognes, laissant le haut du tabernacle ouvert; c'est tout ce que pourrait faire un grand homme d'atteindre de la main au plus haut de cette tour ronde, capable de tenir 5 ou 6 hommes debout. Cette maison étant faite, on éteint entièrement les feux de la cabane, jettant dehors les tisons de peur que la flamme ne donne de l'épouvante à ces Génies ou Khichikouai, qui doivent entrer en ce tabernacle, dans lequel un jeune jongleur se glissa par le bas, retroussant à cet effet la couverture qui l'environnait puis la rabbattant quand il fut entré, car il ne faut bien donner de garde qu'il n'y ait aucune ouverture en ce beau palais, sinon par le haut. Le jongleur entré, commença doucement à frémir, comme en se plaignant, il ébranlait ce tabernacle sans violence au commencement, puis s'animant petit à petit, il se mit à siffler d'une façon sourde et comme de loin: puis à parler comme dans une bouteille, à crier comme un chat-huant de ce pays-ci, qui me semble avoir la voix plus forte que ceux de France, puis à hurler, chanter, variant de ton à tout coup, finissant par ces syllabes, *ho ho, hi hi, gui gui, nioué,* et autres semblables, contrefaisant sa voix en sorte qu'il me semblait ouïr ces marionnettes que quelques bateleurs font voir en France; il parlait tantôt montagnais, tantôt algonquin, retenant toujours l'accent algonquin, qui est gai, comme le provençal. Au commencement, comme j'ai dit, il agitait doucement cet édifice, mais comme il s'allait toujours animant, il entra dans un si furieux enthousiasme, que je croyais qu'il dût tout briser, ébranlant si fortement et avec de telles violences sa maison, que je m'étonnais qu'un homme eut tant de force: car comme il eut une fois commencé à l'agiter, il ne cessa point que la consulte ne fut faite, qui dura environ trois heures. Comme il changeait de voix, les Sauvages s'écriaient au commencement *moa, moa,* écoute, écoute; puis imitant ces Génies, ils leurs disaient, *Pitoukhecou, Pitoukhecou,* entrez, entrez. D'autres fois, comme s'ils eussent répondu aux hurlements du jongleur, ils tiraient cette aspiration du fond de la poitrine, *ho, ho.* J'étais assis comme les autres regardant ce beau mystère avec défence de parler; mais comme je ne leur avais point voué d'obéissance, je ne laissais pas de dire un petit mot à la traverse; tantôt je les priais d'avoir pitié de ce pauvre jongleur, qui se tuait dans ce tabernacle, d'autres fois je leur disais qu'ils criassent plus haut et que leurs Génies étaient endormis.

Quelques-uns de ces Barbares s'imaginent que ce jongleur n'est point là-dedans, qu'ils est transporté sans savoir ni ou ni comment. D'autres disent que son corps est couché par terre, que son âme est au haut de ce tabernacle, où elle parle au commencement, appelant ces Génies et jettant par fois des étincelles de feu. Or pour retourner à notre consultation, les Sauvages ayant ouï certaine voix que contrefit le jongleur, poussèrent un cris d'allégresse, disant qu'un des ces Génies était entré; puis, s'adressants à lui, s'écriaient: *Tepouachi, Tepouachi,* appelle, appelle; savoir est tes compagnons; là-dessus le jongleur, faisant du Génies, changeant de ton et de voix, les appelait; cependant notre sorcier qui était présent prit son tambour et, chantant avec le jongleur qui était dans le tabernacle, les autres répondaient. On fit danser quelques jeunes gens, entr'autres l'Apostat qui n'y voulait point entendre, mais le sorcier le fit bien obéir.

Enfin, après mille cris et hurlements, après mille chants, après avoir dansé et bien ébranlé ce bel édifice, les Sauvages, croyant que les Génies ou Khichikouai étaient entrés, le sorcier les consulta: il leur demanda de sa santé (car il était malade), de celle de sa femme, qui l'était aussi. Ces Génies, ou plutôt le jongleur qui les contrefaisait répondit que pour sa femme elle était déjà morte, que c'en était fait; j'en eusse bien dit autant que lui, car il ne fallait être ni prophète ni sorcier pour deviner cela; d'autant que la pauvre créature avait la mort entre les dents; pour le sorcier, ils dirent qu'il verrait le printemps. Or connaissant sa maladie, qui est une douleur de reins, ou pour mieux dire, un appanage de ses lubricités et paillardises, car il est sale au dernier point, je lui dis, voyant qu'il était sain d'ailleurs et qu'il buvait et mangeait fort bien, que non seulement il verrait le printemps, mais encore l'été, si quelque autre accident ne lui survenait; je ne me suis pas trompé.

Après ces interogations, on demanda à ces deux oracles s'il y aurait bientôt de la neige, s'il y en aurait beaucoup, s'il y aurait des élans ou orignaux, et en quel endroit ils étaient; ils répartirent ou plutôt le jongleur, contrefaisant toujours sa voix, qu'ils voyaient peu de neige et des orignaux fort loin, sans déterminer le lieu, ayant cette prudence de ne se point engager.

Voilà comme se passa cette consulte, après laquelle se voulut arrêter le jongleur; mais comme il était nuit, il sortit de son tabernacle et de notre cabane si vitement, qu'il fut dehors avant quasi que je m'en apperçusse. Lui et tous les autres Sauvages qui étaient venus des autres cabanes à ces beaux mystères étant partis, je demandai à l'Apostat, s'il était si simple de croire que ces Génies entrassent et parlassent dans ce tabernacle; il se mit à jurer sa foi, qu'il a perdu et reniée, que ce n'était point le jongleur qui parlait mais ces Khichikouai ou Génies du jour, et mon hôte me dit: "Entre toi-même dans le tabernacle et tu verras que ton corps demeurera en bas et ton âme montera en haut". J'y voulus entrer, mais comme j'étais seul de mon parti, je prévus qu'ils m'auraient fait quelque afront, et comme il n'y aurait point de témoins, ils se seraient vantés que j'aurais reconnu et admiré la vérité de leurs mystères.

Or j'avais grande envie de savoir de quelle nature ils faisaient ces Génies, l'Apostat n'en savait rien. Le sorcier, voyant que j'éventais ses mines et que j'éprouvais ses niaiseries, ne me le voulait point enseigner, si bien qu'il fallut que je me servisse d'industrie: je laissai écouler quelques semaines, puis, le jettant sur ce discours, je lui parlais comme admirant sa doctrine, lui disant qu'il avait tort de m'éconduire, puisque à toutes les questions qu'il me faisait de notre croyance je lui répondais ingénument, sans me faire tirer l'oreille. Enfin il se laissa gagner à ses propres louanges et me découvrit ses secrets de l'école. Voici la fable qu'il me raconta, touchant la nature et l'essence de ces Génies.

Deux Sauvages consultant ces Génies en même temps, mais en deux divers tabernacles, l'un d'eux, homme très-méchant, qui avait tué trois hommes à coup de hache par trahison, fut mis à mort par les Génies, lesquels se transportant dans le tabernacle de l'autre Sauvage pour lui ôter la vie, aussi bien qu'à son compagnon, ils se trouvèrent eux-même surpris; car ce jongleur se défendit si bien, qu'il tua l'un de ces Khichikouai ou Génies, et ainsi l'on a su comme ils étaient faits, car ce Génies demeura sur la place. Je lui demandai donc de quelle forme il était. "Il était gros comme le poing, me fit-il, son corps est de pierre et un peu long". Je conclu qu'il était fait en cône, gros par un bout, s'allant toujours appetissant vers l'autre. Ils croient que dans ce corps de pierre il y a de la chair et du sang, car la hache dont ce Génie fut tué resta ensanglantée. Je m'enquêtai s'ils avaient des pieds et des ailes, et m'ayant dit que non: Et comment donc, leur fit-je, peuvent-ils entrer ou voler dans ces tabernacles, s'ils n'ont ni pieds ni ailes? Le sorcier se mit à rire, disant pour solution: En vérité cette robe noire n'a point d'esprit. Voilà comme ils me paient quand je leur fais quelque objection à laquelle ils ne peuvent pas répondre.

Comme ils faisaient grand cas du feu que jetait ce jongleur hors de son tabernacle, je leur dis: Nos Français en jetteraient mieux que lui, car il ne faisait voler que des étincelles de quelque bois pourri qu'il porte avec soi, comme je me persuade, et si j'eusse eu de la résine je leur eusse fait sortir des flammes. Ils me contaient qu'il était entré sans feu dans cette maison, mais de bonne fortune je lui avais vu donner un gros charbon ardent qu'il demanda pour pétuner.

Voilà leur créance touchant les principes des choses bonnes. Ce qui m'étonne, c'est leurs ingratitudes, car quoi qu'ils croyent que le Messou a réparé le monde, que Nipinoukhé & Pipounoukhe ramènent les saisons, que leurs Khichikouai leur apprennent où il y a des élans ou orignaux et leur rendent mille autres bons offices, si est-ce que je n'ai pu jusques ici reconnaître qu'ils leur rendent aucun honneur; j'ai seulement remarqué que dans leurs festins ils jettent parfois quelques cuillerées de graisse dans le feu, prononçant ces paroles: Papeouekou, Papepuekou, faites-nous trouver à manger, faites-nous trouver à manger; je crois que cette prière s'adresse à ces Génies, auxquels ils présentent cette graisse comme la chose la meilleure qu'ils aient au monde.

Outre ces principes des choses bonnes, ils reconnaissent un Manitou, que nous pouvons appeler le diable, ils le tiennent comme le principe des choses mauvaises; il est vrai qu'ils n'attribuent pas grande malice au Manitou, mais à sa femme, qui est une vraie diablesse; le mari ne hait point les hommes, il se trouve seulement aux guerres et aux combats et ceux qu'il regarde sont à couvert, les autres sont tués; voilà pourquoi mon hôte me disait, qu'il priait tous les jours ce Manitou de ne point jeter les yeux sur les Iroquois leurs ennemis et de leur en donner toujours quelqu'un en leurs guerres. Pour la femme du Manitou, elle est cause de toutes les maladies qui sont au monde; c'est elle qui tue les hommes, autrement ils ne mourraient pas, elle se repait de leur chair, les rongeant intérieurement, ce qui fait qu'on les voit amaigrir en leurs maladies; elle a une robe des plus beaux cheveux des hommes et des femmes qu'elle tue, elle paraît quelquefois comme un feu, on l'entend bien bruire comme une flamme, mais on ne saurait distinguer son langage: d'ici procèdent à mon avis ces cris et ces hurlements et ces battements de tambours qu'ils font alentour de leurs malades, voulant comme empêcher cette diablesse de venir donner le coup de la mort, ce qu'elle fait si subtilement, qu'on ne s'en peut défendre, car on ne la voit pas.

De plus, les Sauvages se persuadent que non seulement les hommes et les autres animaux, mais aussi que toutes les autres choses sont animées et que toutes les âmes sont immortelles; ils se figurent les âmes comme une ombre de la chose animée; n'ayant jamais ouï parler d'une chose purement spirituelle, ils se représentent l'âme de l'homme comme une image sombre et noire, ou comme une ombre de l'homme même, lui attribuant des pieds, des mains, une bouche, une tête, et toutes les autres parties du corps humain. Voilà pourquoi ils disent que les âmes boivent et mangent, aussi leur donnent-ils à manger quand quelqu'un meurt, jetant la meilleure viande qu'ils aient dans le feu, et souvent ils m'ont dit qu'ils avaient trouvé le matin de la viande rongée la nuit par les âmes. Or m'ayant déclaré ce bel article de leur croyance, je leur fis plusieurs interrogations. Premièrement, où allaient ces âmes après la mort de l'homme et des autres créatures; elles vont, dirent-ils, fort loin, en un grand village situé où le Soleil se couche. Tout votre pays, leur dis-je, (savoir est l'Amérique), est une grande île, comme vous témoignez l'avoir appris; comment est-ce que les âmes des hommes, des animaux, des haches, des couteaux, des chaudières, bref les âmes de tout ce qui meurt ou qui s'use peuvent passer l'eau pour s'en aller à ce grand village que vous placez où le soleil se couche, trouvent-elles des vaisseaux tout prêts pour s'embarquer et traverser les eaux? Non pas, mais elles vont à pied, me dirent-ils, passant les eaux à gai en quelque endroit; et le moyen, leur fis-je, de passer à gai le grand Océan que vous savez être si profond? Car c'est cette grande mer qui environne votre pays. — Tu te trompes, répondent-ils, ou les terres sont conjointes en quelque endroit ou bien il y a quelque passage gaiable par où passent nos âmes; et de fait nous apprenons que l'on n'a pu encore passer du côté du Nord. — C'est à cause, leur repartis-je, des grands froids qui sont en ces mers, que si vos âmes prennent cette route elles seront glacées et toutes raides de froid devant qu'elles arrivent en leurs villages.

Secondement je leur demande que mangeaient ces pauvres âmes, faisant un si long chemin. Elles mangent des écorces, dirent-ils, et du vieux bois qu'elles trouvent dans les forêts. — Je ne m'étonne pas, leur répondis-je, si vous avez si peur de la mort et si vous la fuyez tant, il n'y a guère de plaisir d'aller manger du vieux bois et des écorces en l'autre vie.

Tiercement: Que font ces âmes étant arrivées au lieu de leur demeure? — Pendant le jour elles sont assises tenant leurs deux coudes sur leurs deux mains, posture assez ordinaire aux Sauvages malades; pendant la nuit elles vont et viennent, elles tra-

vaillent, elles vont à la chasse. — Oui mais, repartis-je, elles ne voient goutte la nuit. — Tu es un ignorant, tu n'as point d'esprit, me firent-ils, les âmes ne sont pas comme nous, elles ne voyent goutte pendant le jour et voyent fort clair pendant la nuit, leur jour est dans les ténèbres de la nuit et leur nuit dans la clarté du jour.

En quatrième lieu: À quoi chassent ces pauvres âmes pendant la nuit? — Elles chassent aux âmes des castors, des porcs-épics, des élans et des autres animaux, se servant de l'âme des raquettes pour marcher sur l'âme de la neige, qui est en ce pays là: bref elles se servent des âmes de toutes choses comme nous nous servons ici des choses mêmes. — Or quand elles ont tué l'âme d'un castor ou d'un autre animal, cette âme meurt, elle, tout à fait. ou bien a elle une autre âme qui s'en aille en quelque autre village? . . Mon sorcier demeura court à cette demande, et comme il a de l'esprit, voyant qu'il allait s'enferrer s'il me répondait directement, il esquiva le coup; car s'il m'eut dit que l'âme mourait entièrement, je lui aurais dit que quand on tuait premièrement l'animal son âme mourait à même temps; s'il m'eut dit que cette âme avait une âme qui s'en allait en un autre village, je lui eusse fait voir que chaque animal aurait, selon sa doctrine, plus de vingt, voire plus de cent âmes et que le monde devait être rempli de ces villages où elles se retirent, et que cependant on n'en voyait aucun. Connaissant donc qu'il allait s'engager, il me dit: Tais-toi, tu n'as point d'esprit, tu demandes des choses que tu ne sais pas toi-même, si j'avais été en ces pays-là, je te répondrais . . .

Ils ont en outre une grande croyance à leurs songes, s'imaginant que ce qu'ils ont vu en dormant doit arriver et qu'ils doivent exécuter ce qu'ils ont rêvé, ce qui est un grand malheur, car si un Sauvage songe qu'il mourra s'il ne me tue, il me mettra à mort à la première rencontre à l'écart. Nos Sauvages me demandaient quasi tous les matins:N'as-tu point vu de castors, ou d'orignal en dormant? Et comme ils voyaient que je me mocquais des songes, ils s'étonnaient et me demandaient: À quoi crois-tu donc, si tu ne crois à tes songes? — Je crois en celui qui a tout fait et qui peut tout. — Tu n'as point d'esprit, comment peux-tu croire en lui si tu ne le vois pas? Je serais trop long de rapporter toutes les badineries sur ces sujets. Nous reviendrons à leurs superstitions qui sont sans nombre.

---

(1) *Relations des Jésuites*, édition Thwaites, tome 6, page 156 et suivantes.

L'HISTOIRE SELON L'ECRITURE

Je dévoilerai les mystères du temps passé.

Ce que nous avons entendu et appris,
Ce que nos pères nous ont rapporté,
Nous ne le cacherons point à leur fils,
Nous le raconterons à la génération future.

Il institua la législation d'Israël
Portant que ce qu'il avait confié à nos pères,
Ils eussent à le transmettre à leur fils,
Afin que la génération nouvelle pût le connaître
Et que les enfants qui leur naîtraient pussent eux aussi le raconter aux leurs. (Psaume 77, versets 2-6).

Hommage à Saguenayensia
et à la Société Historique
du Saguenay

LAITERIE CANADIENNE Chicoutimi

Produits CANA

et BORDEN

435, AVENUE STE-ANNE CHICOUTIMI

Hommage de

La Société Historique du Saguenay

Savoie, Brassard & Sapointe
Avocats

CHICOUTIMI
110 E. RACINE (SUITE 124)
TEL.:
543-0688 543-3202

BUR. à ST-AMBROISE
511 RUE SIMARD
TEL.: 672-4660
LUNDI ET MER. SOIR 7 heures

PHARMACIE HAMEL ENR.

447 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI

PHARMACIENS: Maurice Lagacé
Justin Maltais
Fernand-R. Martel, Props

TEL.: 549-1410

Pharmacie Chicoutimi Rx

28 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI

PHARMACIENS: Justin MALTAIS, Prop.
Raymond DROLET
Laurent BRASSARD

TEL.: 549-0950

Hommages de

La Librairie Régionale Inc.

461 Est, rue Racine — Chicoutimi

— — —

Ameublements, machines et accessoires de bureaux

357 Est, rue Racine — Chicoutimi

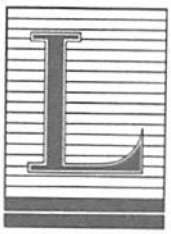

lessard
EN BAS DE LA CÔTE

Angle Morin et Racine
Chicoutimi

De père en fils ...

Georges-Henri Perron, Ing. P.
Fernand Perron, L. Sc. C.
André Perron, Ing. P.

J. Euclide Perron
LIMITEE

... constructeur au Saguenay depuis plus de 30 ans.

CHICOUTIMI

Hommage de la Compagnie Price

Un campe de draveurs par temps libre — Photo Harper's New Monthly Magazine, March 1888.

SIMPSONS Sears

VOTRE CORDIAL MAGASIN A RAYONS

— PLACE DU SAGUENAY, CHICOUTIMI
— ARVIDA
— ALMA
— ROBERVAL
— DOLBEAU

POUR UNE INFORMATION REGIONALE A SON MEILLEUR

— ECOUTEZ —

CBJ
RADIO-CANADA
1580

Téléphone: 543-7747

Service des nouvelles: 549-5184